

PROJET DE TERRITOIRE 2017 - 2030



Communauté
de Communes de
Nozay



Abbaretz - La Grigonnais - Nozay - Puceul - Saffré - Treffieux - Vay



Sommaire

Mot de la Présidente	p. 3
Contexte et enjeux	p. 4
Un projet partenarial et collaboratif	p. 6
Les trois piliers fondateurs du projet de territoire	p. 9
Un socle naturel identitaire et préservé	p. 12
ENJEU N°1 : Protéger et valoriser les ressources et milieux naturels garants de la qualité de l'environnement et du cadre de vie	p. 14
ENJEU N°2 : Promouvoir et valoriser le patrimoine et l'activité agricole en lien avec les ressources et milieux naturels	p.16
ENJEU N°3 : Réussir la transition énergétique et climatique en devenant un territoire à énergie positive en 2030	p.18
Des polarités fortes pour bien vivre ensemble	p. 24
ENJEU N°1 : Accompagner la croissance démographique et résidentielle tout en préservant et valorisant le cadre rural, atout majeur d'attractivité du territoire	p.26
ENJEU N°2 : Veiller à l'existence d'une offre en services et en équipements suffisante et de qualité proposée à travers un maillage pertinent et équilibré du territoire	p.29
Des réseaux essentiels à la qualité de vie	p. 35
ENJEU N°1 : Stimuler et renforcer la dynamique économique et le développement des activités et des emplois	p.37
ENJEU N°2 : Diversifier et améliorer l'offre en mobilité pour un territoire connecté	p.42
ENJEU N°3 : Promouvoir une offre sportive orientée vers le bien-être, la santé, la nature et les loisirs	p.44
ENJEU N°4 : Conforter la culture comme vecteur du lien social	p.46
Principes de gouvernance pour la mise en œuvre du projet	p. 51
Remerciements	p.54

Mot de la Présidente



vers l'horizon 2030.

À partir des réflexions et des travaux menés dans le cadre de la démarche Atelier des Territoires sur le thème du « Mieux vivre ensemble dans le péri-urbain », il nous donne les grandes orientations stratégiques et politiques de la Communauté de Communes de Nozay pour une dizaine d'années, voire davantage.

Pour autant, ce que nous devons tous considérer comme être les fondations d'un avenir commun se devront d'évoluer au

Au delà d'être un document de référence, ce projet que nous avons bâti ensemble, élus intercommunaux et communaux et l'ensemble de nos partenaires, sera avant tout une feuille de route

gré des stratégies ou des événements qui impactent ou impacteront demain notre territoire rural. Plutôt que de subir, nous nous devons d'anticiper et de construire en fonction de nos potentiels humains, naturels mais aussi budgétaires !

Notre situation géographique, à la croisée d'axes importants d'une région des Pays de la Loire et d'un Département de Loire-Atlantique dynamiques, des richesses naturelles existantes à préserver et à valoriser, des finances saines permettant toujours la construction d'équipements structurants, notre capacité à travailler ensemble ainsi que notre réactivité sont autant d'atouts qui doivent nous permettre d'avancer sûrement et sereinement.

De la même manière que ceux qui nous ont précédés, notre force réside aussi dans l'unité préservée jusqu'ici, tout en œuvrant à une plus large participation des habitants par la création de l'Atelier des Citoyens : bâtir, prévoir pour nous, pour eux mais avec eux.

À l'issue de nombreuses séances de travail en collaboration avec les services de l'Etat ainsi que l'équipe d'Interland, les trois grands piliers de la stratégie de territoire se sont dégagés : un socle naturel identitaire et préservé, des polarités fortes pour bien vivre ensemble et des réseaux essentiels à la qualité de vie.

Voilà posés les grands axes de développement que nous nous sommes donnés. Ils seront abordés au travers d'actions, pour certaines déjà engagées, d'autres en réflexion, d'autres encore dans un temps plus lointain.

Patience, persévérance et méthodologie seront aussi quelques ingrédients supplémentaires permettant d'atteindre nos objectifs, sans aucun doute !

Claire THEVENIAU

Présidente de la Communauté de
Communes de Nozay



Contexte et enjeux

La Communauté de Communes de Nozay, territoire rural ouvert sur la métropole nantaise, et, dans un degré moindre, sur la métropole rennaise, doit aujourd'hui faire face à plusieurs enjeux spécifiques à ce type d'espace : accompagner les évolutions démographiques et les transformations des modes de vie à l'œuvre sur son bassin de vie, tout en préservant un environnement et un cadre de vie de qualité.

Pour y répondre, les élus de la Communauté de Communes de Nozay ont décidé de construire une stratégie de territoire ambitieuse impliquant une vision partagée de son développement à l'horizon 2030.



Raisons exogènes et contextuelles

L'augmentation rapide du nombre d'habitants engendrée par cette localisation privilégiée du territoire a profondément modifié, en trente ans, les modes de vie.

La Communauté de Communes de Nozay doit anticiper et accompagner ces mutations à la fois sociales, sociologiques, économiques mais également urbanistiques, environnementales et paysagères.

De plus, la réforme territoriale formalisée dans le schéma départemental de coopération intercommunale en 2016 a maintenu la Communauté de Communes de Nozay dans son périmètre actuel et a ainsi conduit les élus à réfléchir à la détermination et à l'affirmation du positionnement et de l'identité de ce territoire.

Une volonté affirmée des élus communautaires

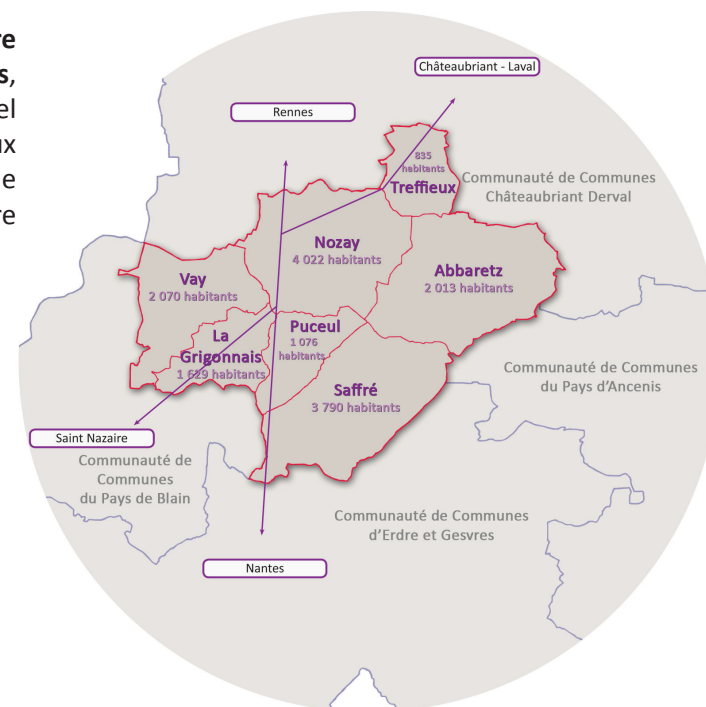
En effet, la Communauté de Communes doit définir ce « qu'elle est » pour exister en tant qu'entité à part entière qui doit être lisible et visible, identifiable. Elle doit parvenir à démontrer qu'elle n'est pas qu'un territoire situé « entre Nantes et Rennes », « aux portes de la métropole nantaise », ou encore « à proximité du littoral ».

Elle doit inventer sa propre attractivité.

Elle doit définir son identité en tant que **territoire rural sous influence des dynamiques métropolitaines**, qui n'est pas seulement un lieu d'habitat mais un réel espace et cadre de vie choisi, où les ménages nouveaux arrivants, souvent urbains, habitent et vivent avec une population plus sédentaire présente sur le territoire depuis plusieurs années, voire générations.

C'est un territoire, lieu d'échanges économiques, sociaux et culturels, où les activités et les services se sont développés et adaptés pour répondre à une évolution des besoins de sa population.

C'est un territoire doté de nombreuses ressources notamment humaines, patrimoniales et naturelles qui doit trouver et prendre sa place dans un environnement institutionnel en mutation.





Un projet partenarial et collaboratif

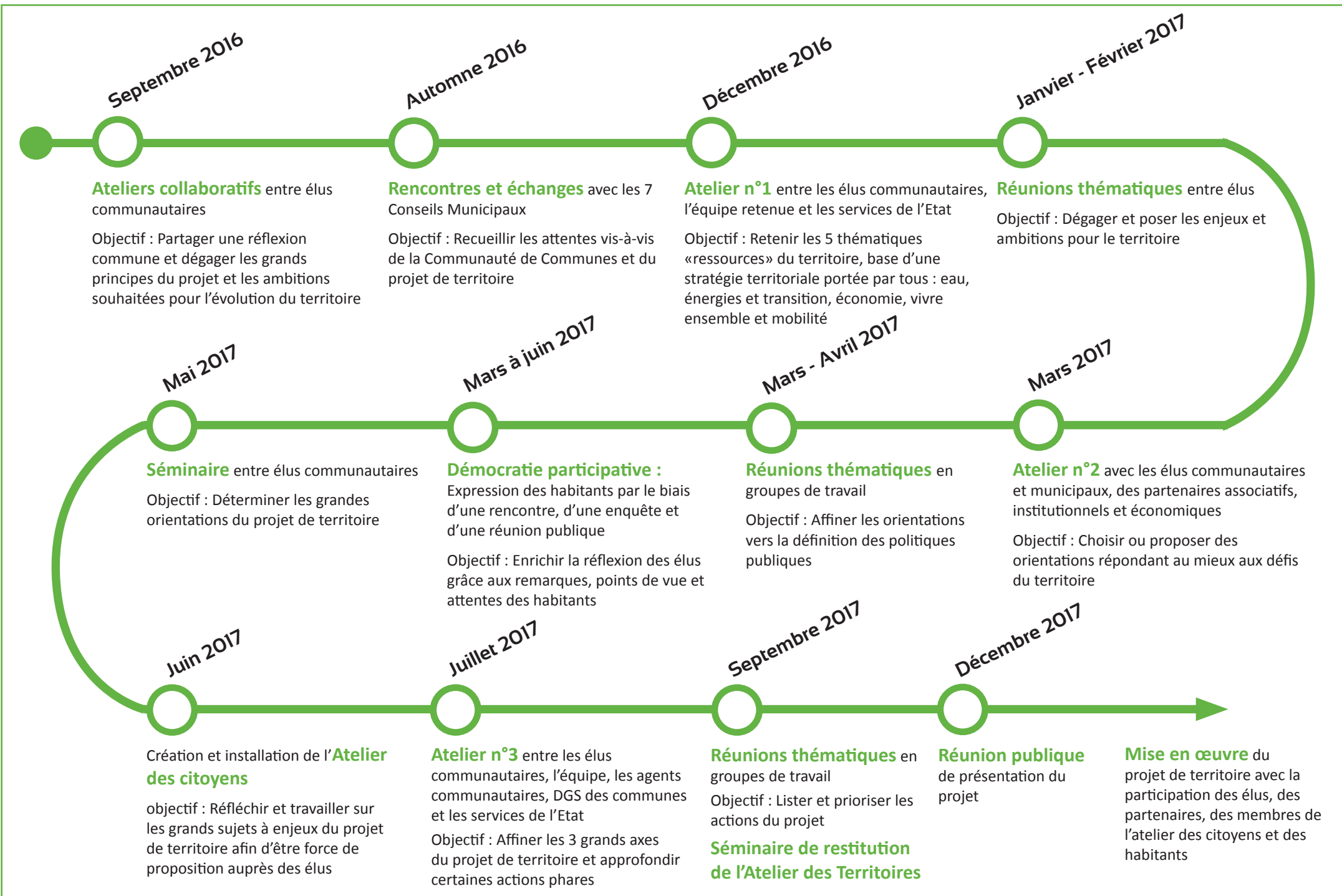
Atelier n°3 pour affiner les grands axes du projet de territoire



Ce projet de territoire est le fruit d'une démarche partagée. Plusieurs temps et formes de rencontres ont permis son élaboration : des séminaires d'élus, des ateliers, des groupes de travail, des concertations sous forme d'enquêtes et de réunions publiques. Ainsi, tous les acteurs du territoire - associations, institutions, entrepreneurs, agents, citoyens - ont pu s'exprimer, à travers ces moments et ces outils, sur leurs visions des enjeux et sur leurs envies pour le territoire.

La construction du projet s'est faite notamment au travers d'une démarche conduite par l'Etat chaque année et dénommée L'Atelier des Territoires.

La session 2016 portant sur la thématique « Mieux vivre ensemble en péri-urbain », la Communauté de Communes a présenté sa candidature à l'appel à projets et a été retenue. Elle a ainsi bénéficié de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire d'experts composée d'urbanistes, d'architectes et d'aménageurs, dont le regard extérieur a permis de mettre en exergue les ressources et les potentiels du territoire.





Les trois piliers fondateurs du projet de territoire

Les grands axes du projet de territoire

La réflexion collective portée par les élus de la Communauté de Communes de Nozay a abouti à un projet de territoire qui conjugue les ambitions de multiples acteurs. S'appuyant sur une volonté partagée de renforcer l'attractivité de la région, cette stratégie propose de valoriser ses ressources et potentiels. Trois piliers fondamentaux ont ainsi été définis : ils sont les marqueurs clés d'une identité territoriale affirmée et de son futur développement.

Le territoire bénéficie d'une grande qualité paysagère qui constitue un « socle naturel », ressource qui rassemble l'ensemble des sept communes. Afin de conserver un cadre de vie qualitatif pour les habitants, les élus souhaitent également initier une dynamique intercommunale forte pour définir une structure urbaine cohérente. Elle se base sur une stratégie de valorisation des réseaux permettant de lier les diverses polarités du territoire mais aussi acteurs, pratiques et services.



Un socle naturel identitaire et préservé

« Faire de l'identité paysagère de la Région de Nozay le socle du projet de territoire », c'est le défi que les acteurs de ce territoire souhaitent relever. Riche de ses étangs et de sa ressource en eau potable, ce « territoire d'eau » est également celui de la « Pierre bleue » patrimoine géologique et historique.

Affirmant les qualités remarquables du bocage et de ses productions, le projet tend à généraliser à l'ensemble du territoire ses ambitions en matière de qualité paysagère et de cadre de vie.



Des polarités fortes pour bien vivre ensemble

Promouvoir un développement polarisé et harmonieux garant du cadre de vie.

L'axe 2 vise à définir un modèle de développement territorial qualitatif et au service de ses habitants. Fort de ses cœurs de bourgs disposant encore de commerces et de services, le territoire doit s'organiser afin de répondre à quatre enjeux démographiques et d'aménagement majeurs : l'accueil constant de nouveaux ménages, le vieillissement de la population, la limitation de la consommation des espaces agricoles et naturels et la diminution des déplacements longs réalisés notamment en automobile.

Pour ce faire, il convient de définir une configuration urbaine cohérente qui structure le territoire tout en valorisant le cadre de vie et en répondant aux besoins des habitants.



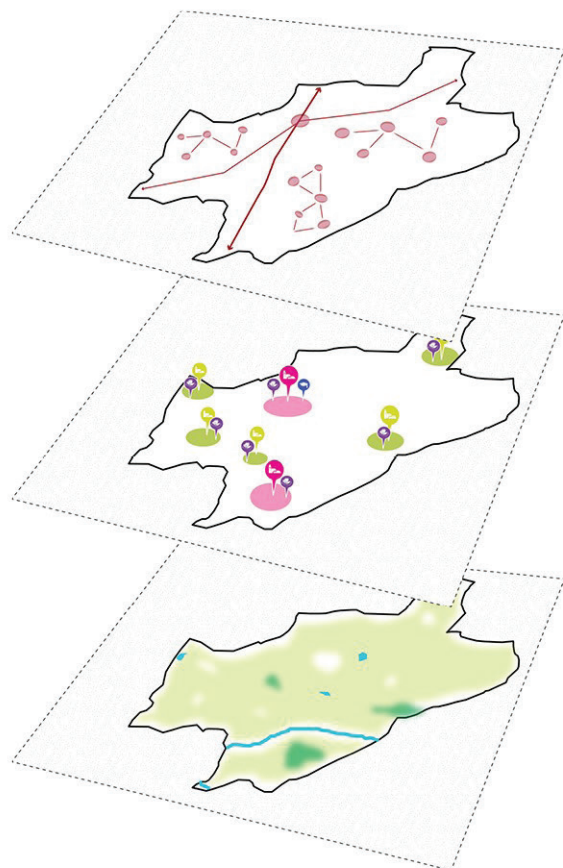
Des réseaux essentiels à la qualité de vie

Renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire par la valorisation des réseaux et proposer une véritable trame de services intercommunaux.

L'axe 3 vise à définir une stratégie de mise en réseau des acteurs et des initiatives à l'échelle des sept communes. L'objectif est de promouvoir et de développer les mutualisations dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de l'emploi, des pratiques sportives et culturelles mais aussi de l'écomobilité, sur le territoire de la Communauté de Communes de Nozay par la mise en réseau des acteurs, la formation, le partage des pratiques.

TROIS PILIERS STRATÉGIQUES

Les ressources qui rassemblent



3 Des réseaux essentiels à la qualité de vie

2 Des polarités fortes pour bien vivre ensemble

1 Un socle naturel identitaire et préservé



**La synthèse du projet de territoire
CCRN 2030**



Un socle naturel identitaire et préservé

Le paysage naturel remarquable et diversifié de la Communauté de Communes de Nozay, « poumon vert » à proximité des métropoles nantaise et rennaise est l'un des principaux atouts de son attractivité.

La trame bocagère, d'une richesse paysagère et écologique certaine, cache bien souvent des zones humides et des milieux d'une grande qualité, que l'on retrouve sur chaque commune. L'omniprésence des paysages d'eau (rivières, étangs, mares, nappe phréatique, ...) est un élément fort et différenciant pour l'identité du territoire qui a été mis en exergue

lors des Ateliers des Territoires. En effet, jusqu'à présent les collectivités mettaient peu en avant cette richesse qui doit être préservée mais également valorisée par le développement de divers usages : sportifs, récréatifs ou encore éducatifs contribuant à l'attractivité du territoire.

Aussi, les élus ont décidé de faire de ce socle naturel, façonné par l'histoire agricole et marqueur de l'identité du territoire, le premier des trois piliers du projet de territoire 2017-2030.

Différents enjeux et ambitions s'inscrivent dans cet axe :

- ✓ Protéger et valoriser les ressources et milieux naturels garants de la qualité de l'environnement et du cadre de vie
- ✓ Promouvoir et valoriser le patrimoine et l'activité agricole en lien avec les ressources et milieux naturels
- ✓ Réussir la transition énergétique et climatique en devenant un territoire à énergie positive en 2030.

ENJEU N°1 : Protéger et valoriser les ressources et milieux naturels garants de la qualité de l'environnement et du cadre de vie

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Préserver et valoriser le paysage de bocage qui fait aujourd'hui l'unité et l'identité du territoire (p.14)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Faire de la protection de la ressource en eau et de la préservation des milieux aquatiques l'atout de la qualité de vie et des paysages du territoire (p.15)

ENJEU N°2 : Promouvoir et valoriser le patrimoine et l'activité agricole en lien avec les ressources et milieux naturels

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Promouvoir les circuits courts : volonté de parvenir, en 2030 à 50% d'approvisionnement local majoritairement bio (p.17)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Accompagner le développement d'une activité agricole locale respectueuse de l'environnement et sa valorisation (p.17)

ENJEU N°3 : Réussir la transition énergétique et climatique en devenant un territoire à énergie positive en 2030

ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 1 : Réduire la consommation d'énergie (p.19)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Développer des modes de déplacement plus économes en énergie (p.20)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 : Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire (p.20)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°4 : Réduire la production de déchets et lutter contre le gaspillage (p.21)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°5 : Poursuivre la sensibilisation et l'éducation à l'environnement (p.21)



ENJEU N°1 : Protéger et valoriser les ressources et milieux naturels garants de la qualité de l'environnement et du cadre de vie



Le bocage et l'eau sont les deux éléments structurants du territoire et leur préservation et leur valorisation sont les garanties de la qualité du cadre de vie qui fait l'attractivité du territoire.

Aussi, deux orientations majeures ont été arrêtées par les élus : préserver et valoriser le bocage qui fait aujourd'hui l'unité et l'identité du territoire et faire de la protection de la ressource en eau et de la préservation des milieux aquatiques l'atout de la qualité de vie et des paysages de la Région de Nozay.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Préserver et valoriser le paysage de bocage qui fait aujourd'hui l'unité et l'identité du territoire

Des sentiers de randonnée aménagés pour visiter et découvrir le paysage de bocage et ses richesses sillonnent aujourd'hui le territoire communautaire. Afin de renforcer ce maillage et de valoriser les étangs et les espaces naturels de chacune des communes, la Communauté de Communes de Nozay a décidé de créer un nouveau circuit cyclable entre elles.

Véritable réseau de déplacements doux reliant les sept communes et leurs étangs, ce « circuit des étangs » empruntera à la fois, les circuits vélo existants, les voies agricoles et l'ancienne voie ferrée qui deviendra ainsi support de nouvelles formes de mobilités. La création de ce circuit sera l'occasion de créer des connexions avec le réseau cyclable départemental, notamment sur Abbaretz, mais également avec le projet « Eau et Paysage » du Pôle métropolitain, sur Vay.

Cette liaison aura une fonction multiple en favorisant les déplacements réguliers vers les lieux de travail, les écoles et les services mais en permettant également les pratiques sportives et le tourisme.

Elle permettra à la fois de mettre en évidence et de renforcer le lien identitaire du territoire tout en valorisant la spécificité de chacun de ces étangs. Cette complémentarité sera mise en scène par une signalétique et une scénographie dédiée, valorisant la présence des différentes espèces présentes dans les étangs ainsi que le petit patrimoine.

La collectivité veillera à la préservation du bocage via l'utilisation des outils de planification, notamment la mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et pourra aller plus loin en engageant des campagnes de replantation.

↳ ACTIONS

- 1 Créer un nouveau circuit cyclable reliant les communes et valorisant les 7 étangs
- 2 Mettre en œuvre, dans un second temps, une signalétique et une scénographie
- 3 Élaborer un schéma directeur cyclable en lien avec le schéma départemental
- 4 Valoriser l'image du territoire comme étant une « zone verte » entre les deux métropoles



Château d'eau - Saffré

18 sites de production d'eau potable en Loire-Atlantique

Production à Saffré : 2 millions de m³ par jour

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Faire de la protection de la ressource en eau et de la préservation des milieux aquatiques l'atout de la qualité de vie et des paysages du territoire

À compter du 1^{er} janvier 2020, la Communauté de Communes sera titulaire de nouvelles compétences obligatoires : la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) et l'eau potable, transférées dès le 1^{er} janvier 2018, ainsi que l'assainissement dans sa globalité en 2020.

En intégrant l'eau et l'assainissement aux compétences obligatoires des intercommunalités, le législateur a souhaité mettre fin à la fragmentation des autorités organisatrices afin d'apporter une réponse plus adaptée aux nombreux enjeux environnementaux, patrimoniaux et économiques de ces services. En effet, les politiques d'eau et d'assainissement doivent être aujourd'hui replacées au coeur des projets de territoire et gérées de manière beaucoup plus transversale qu'hier en s'inscrivant dans une gestion intégrée du cycle de l'eau prenant en compte la protection de la biodiversité.

Au vu de ces évolutions législatives et institutionnelles, du réchauffement climatique qui fait de la ressource en eau un bien de plus en plus précieux, la Communauté de Communes de Nozay doit désormais se soucier tout autant de la qualité et de la préservation de la ressource que de sa production. Aussi, consciente de constituer le réservoir d'eau d'une partie du département, notamment avec la zone de captage de Saffré, elle a décidé de faire de la protection de la ressource en eau et de la préservation des milieux aquatiques l'atout de la qualité de vie et des paysages du territoire.

Ainsi, diverses actions visant à l'amélioration de la qualité des cours d'eau, à la protection et à la valorisation de cette ressource seront mises en place.

↳ ACTIONS

- 1 Participer aux travaux sur le Périmètre de Protection de la nappe phréatique de Saffré
- 2 Mettre en œuvre le transfert des compétences GEMAPI, eau potable et assainissement collectif
- 3 Coordonner l'animation et la promotion des sites des sept étangs
- 4 Réaliser l'inventaire des zones humides et sur l'état des cours d'eaux dans le cadre du futur PLUi
- 5 Actualiser les inventaires des zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique en lien avec les partenaires compétents dans le cadre du futur PLUi
- 6 Développer les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès des scolaires et de tout public en lien avec les partenaires



ENJEU N°2 : Promouvoir et valoriser le patrimoine et l'activité agricole en lien avec les ressources et milieux naturels



74 % du territoire classés en espaces agricoles
19 % d'espaces protégés
226 exploitations agricoles

L'agriculture et les activités connexes qui en découlent occupent une place prépondérante dans l'économie de la Communauté de Communes de Nozay.

Il est en effet intéressant de rappeler que l'origine du peuplement et du maillage du territoire de la Loire-Atlantique est née dans la civilisation agraire, c'est-à-dire une économie dont le fondement était la production agricole.

Cette civilisation paysanne est à l'origine des principaux traits de la structuration du territoire départemental. On distinguait les territoires selon leur mise en valeur et leur orientation agricole dominante, c'est-à-dire selon leur paysage agricole. C'est aussi l'agriculture qui induisait les densités.

Aujourd'hui, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, issues de ce façonnage, est indispensable à la pérennité des activités agricoles, mais parfois aussi remise en cause par elles.

L'objectif est donc de concilier à la fois la préservation de l'environnement et une activité économique de proximité non délocalisable donc durable. De plus, une tendance citoyenne aspire désormais à une redécouverte des circuits alimentaires de proximité. La connaissance des modes de production, l'identification des acteurs locaux renforcent l'attachement et le recours aux produits issus du bassin de vie.

Ainsi, la Communauté de Communes a l'ambition que l'agriculture réponde à une partie des besoins alimentaires et aux aspirations des habitants. À cette fin, elle s'est donné pour orientation de promouvoir les circuits courts afin de parvenir, en 2030, à 50% d'approvisionnement local majoritairement bio. Elle souhaite également poursuivre son accompagnement du développement de l'activité agricole locale respectueuse de l'environnement et sa valorisation.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Promouvoir les circuits courts : volonté de parvenir, en 2030 à 50% d’approvisionnement local majoritairement bio

La collectivité a décidé d’apporter son soutien aux filières de proximité, présentes sur le territoire, en encourageant la consommation locale. Il s’agira de tirer parti de la surface importante d’espaces agricoles et de la diversité des filières (élevage, maraîchage, ...) ainsi que de la taille du territoire pour développer des relations de proximité qui répondent à la demande croissante de qualité alimentaire et de bien-être des habitants.

Cette ambition a pour objectifs à la fois de maintenir l’emploi agricole, de renforcer l’ancrage territorial, d’offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre tout en préservant et valorisant les ressources locales et l’environnement.

Le développement de l’alimentation de proximité repose sur le développement des circuits courts. Si plusieurs initiatives existent déjà, notamment au niveau communal, elles doivent être multipliées et structurées.

Ainsi, la Communauté de Communes développera, en matière de restauration collective, des outils de commande publique permettant, dans le respect du cadre légal, d’encourager le recours aux circuits courts. Elle impulsera également des démarches d’achats groupés avec ses communes membres et avec d’autres structures afin de créer, développer et stabiliser certaines filières sur le territoire.

Dans ce souci de répondre aux attentes de plus en plus fortes des consommateurs sur la qualité et la provenance de leur alimentation, elle souhaite également impulser un rapprochement « ville/campagne » en proposant à la Métropole Nantaise de réfléchir à la mise en œuvre d’un contrat de réciprocité qui pourrait notamment porter sur l’approvisionnement alimentaire de certains établissements publics.

↘ ACTIONS

- 1 Renforcer l’insertion de clauses en faveur de l’environnement et des circuits courts dans les marchés publics : montages à innover dans le respect des dispositions réglementaires
- 2 Encourager les groupements de commandes pour les marchés liés à la restauration collective
- 3 Mettre à jour et valoriser les points de vente directe du territoire
- 4 Réfléchir à la mise en place d’un contrat de réciprocité avec la Métropole Nantaise intégrant cet axe

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Accompagner le développement d’une activité agricole locale respectueuse de l’environnement et sa valorisation

Outre cette démarche de valorisation des circuits courts, la pérennisation d’une agriculture respectueuse de l’environnement se traduit par différentes initiatives menées en partenariat avec l’ensemble des acteurs présents sur le territoire, qu’il conviendra de poursuivre, et de nouvelles à lancer.

↘ ACTIONS

- 1 Favoriser une réflexion sur la mise en place d’échanges parcellaires qui ont pour objectif de réduire les déplacements et d’améliorer les conditions d’exploitation
- 2 Favoriser la mise en réseau des agriculteurs du territoire par l’organisation de moments de rencontres sur certaines thématiques
- 3 Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux : GAB44, CIVAM, Chambre d’Agriculture, réseau Manger Local (Département et AMF), ... en créant des événements ou en s’associant pour l’organisation d’événements, d’animations



ENJEU N°3 : Réussir la transition énergétique et climatique en devenant un territoire à énergie positive en 2030



Parc éolien des Quatre Seigneurs - Abbaretz, Nozay, Saffré et Puceul

Les collectivités territoriales doivent jouer un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement, la maîtrise des consommations d'énergie, la promotion des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air.

En effet, le développement des territoires ne peut se concevoir sans une prise en compte forte de la composante climat-énergie. Les politiques publiques doivent concourir en s'intensifiant au respect des engagements internationaux de la France en faveur de la réduction de la consommation d'énergie et de la production d'énergie renouvelable.

Aujourd'hui, c'est le territoire communautaire dans son ensemble qui doit se mobiliser. En effet, tant sur la consommation que sur la production, les différentes communes membres mènent un certain nombre d'initiatives ou de projets, mais sans parvenir à les mettre en système, ni même profiter de la connaissance que les uns et les autres peuvent avoir de ce secteur.

Aussi, la Communauté de Communes de Nozay, afin de répondre à l'enjeu de la transition énergétique et climatique, s'est donné pour ambition de s'engager dans une nouvelle dynamique et de devenir « Territoire à énergie positive » en 2030.

À cette fin, elle s'engage à la fois à avoir un rôle d'exemplarité dans ce domaine et à lancer des actions visant à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs et propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

Cinq orientations prioritaires ont donc été fixées par les élus pour atteindre cet objectif :

- ✓ La réduction de la consommation d'énergie
- ✓ Le développement de modes de déplacement plus économes en énergie
- ✓ Le développement des énergies renouvelables
- ✓ La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets
- ✓ L'éducation à l'environnement

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Réduire la consommation d'énergie

La Communauté de Communes est un territoire engagé qui a mis en œuvre un conseil d'orientation énergétique, réalisé des investissements curatifs ou intégrés lors de la construction d'équipements (Gestion Technique Contrôlée, remplacement de luminaires, ...).

Elle se doit aujourd'hui de poursuivre et de renforcer son action sur son patrimoine et ses pratiques à titre d'exemplarité. Mais pour que la démarche ait un impact significatif sur le territoire, la collectivité doit également utiliser tous les moyens à sa disposition pour impliquer les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire.

La première action à mener dans ce domaine qui conditionnera ensuite la définition, la priorisation et l'engagement des actions concrètes d'économies d'énergie et de recours aux énergies renouvelables, est la réalisation d'un bilan énergétique de territoire. Il présentera un diagnostic précis de la réalité énergétique du territoire, basé sur une approche tant qualitative que quantitative, afin d'identifier des pistes d'actions, dessiner une vision prospective et construire une planification énergétique du territoire à moyen et long terme.

Afin d'exercer son rôle d'exemplarité, la Communauté de Communes confortera et engagera plusieurs actions visant à l'amélioration de sa performance énergétique.

De même, le rôle d'exemplarité des communes, notamment pour aider la transition énergétique du patrimoine communal et encourager les projets performants et innovants, pourrait être encouragé par la mise en place d'un fonds de concours « Transition énergétique » dont le montant et les modalités d'attribution seraient fixées par le pacte financier.

↳ ACTIONS

- 1 Réaliser le bilan énergétique du territoire
- 2 Poursuivre le programme de transition énergétique du patrimoine intercommunal (travaux)
- 3 Optimiser la gestion des bâtiments communautaires dans l'objectif de réduire la consommation énergétique
- 4 Mettre en place une politique d'achat « responsable » en intégrant les critères environnementaux et énergétiques dans les marchés passés par la collectivité

Sa capacité à organiser le territoire au niveau de l'aménagement urbain en intégrant cette dimension dans la planification urbaine, constitue également un levier d'action de la Communauté de Communes dans ce domaine.

De même, elle a décidé de poursuivre et d'amplifier la dynamique de rénovation énergétique de l'habitat privé et public, à la fois dans la mise en œuvre de sa politique d'habitat mais également en renforçant le dispositif PIG (Programme d'Intérêt Général) énergie déjà en place.

PIG Précarité énergétique et maintien à domicile lancé en septembre 2013 :

- Plus de 70 dossiers financés
- 1,2 million d'euros de travaux engagés
- 45% de gain énergétique en moyenne

↳ ACTIONS

- 1 Poursuivre le PIG énergie, voire le renforcer selon la demande

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Développer des modes de déplacement plus économes en énergie

Trois aires de covoiturage sont aménagées sur le territoire



Les transports, et en particulier l'usage de la voiture individuelle, sont l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre et de pollution. Pour préserver la qualité de vie et l'environnement, mais consciente que sa localisation rend, dans la majorité des cas, indispensable l'usage de la voiture individuelle, la collectivité souhaite promouvoir les modes de déplacements doux, mais également les modes de déplacements alternatifs.

À ce titre, et afin de jouer son rôle d'exemple, la collectivité, outre le renouvellement de son parc par l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides, pourra également accompagner le changement de comportement de ses agents en encourageant, par exemple le covoiturage, l'usage du vélo et le télétravail.

↳ ACTIONS

- 1 Etablir un plan pluriannuel de renouvellement du parc en véhicules électriques ou hybrides
- 2 Encourager le changement de pratique des agents : développement du covoiturage, de l'usage du vélo, expérimentation du télétravail

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 : Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire

Au-delà de la maîtrise de la consommation d'énergie, la transition énergétique réside également dans le développement d'énergies renouvelables ou propres qui préservent les ressources naturelles et produisent peu de gaz à effet de serre. Il s'agira d'étudier l'opportunité de se saisir des ressources du territoire pour développer de telles énergies. Les enjeux sont à la fois environnementaux et de développement de filières économiques.

Plusieurs sources d'énergie sont identifiées pour être explorées :

- Le solaire
- Le bois
- La bio méthanisation et les bio combustibles
- L'éolien
- La géothermie

↳ ACTIONS

- 1 Engager la réflexion sur la construction d'une centrale photovoltaïque sur des sites dégradés
- 2 Développer l'usage local du bois-énergie notamment issu des haies bocagères

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°4 : Réduire la production de déchets et lutter contre le gaspillage



La politique conduite par la Communauté de Communes depuis 2012 en matière de déchets et notamment la mise en place de la redevance incitative produit aujourd'hui ses fruits. Cette dynamique se poursuit avec la mise en place de la collecte tous les 15 jours qui a pris effet au 1^{er} avril 2017, la sensibilisation aux consignes de tri ou encore la promotion du compostage.

La promotion d'une politique achat responsable favorisant le réemploi des matériaux par les entreprises et les services techniques pour les opérations de travaux sera également poursuivie.

Des opérations d'investissement seront également engagées par la collectivité et par le Syndicat mixte de traitement des déchets (Syndicat Mixte Centre Nort Atlantique) pour répondre à cet objectif.

Depuis 2015, 90 kg de déchets ménagers produits en moins par habitant par an et 18 kg de tri de matières recyclables de plus

↳ ACTIONS

- 1 Poursuivre la promotion du compostage individuel et collectif
- 2 Augmenter l'utilisation de matériaux recyclés, notamment via la politique achat
- 3 Mettre en œuvre des axes du projet « Zéro déchet Zéro gaspillage » sur le gaspillage alimentaire
- 4 Créer une plateforme locale d'échanges
- 5 Réhabiliter la déchèterie de Puceul

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°5 : Poursuivre la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

Les questions énergétiques et climatiques relèvent autant des aménagements et des infrastructures que des comportements de chacun, d'où l'importance de la communication, de la sensibilisation et de l'éducation de l'ensemble des acteurs du territoire sur les thématiques de l'énergie et du climat. Aussi, la collectivité poursuivra et développera, avec ses partenaires, des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

↳ ACTIONS

- 1 Mettre en œuvre des animations du projet « Zéro déchet Zéro gaspillage »
- 2 Elaborer un programme d'animations dans le cadre d'événements nationaux : Semaine du Développement Durable, de la Réduction des Déchets
- 3 Renforcer la sensibilisation du personnel communautaire et des associations aux « bons gestes » : élaboration d'une charte de prévention

ENJEU N°1 : Protéger et valoriser les ressources et milieux naturels garants de la qualité de l'environnement et du cadre de vie

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Préserver et valoriser le paysage de bocage qui fait aujourd'hui l'unité et l'identité du territoire

- Créer un nouveau circuit cyclable reliant les communes et valorisant les 7 étangs
- Mettre en œuvre, dans un second temps, une signalétique et une scénographie
- Élaborer un schéma directeur cyclable en lien avec le schéma départemental
- Valoriser l'image du territoire comme étant une « zone verte » entre les deux métropoles

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Faire de la protection de la ressource en eau et de la préservation des milieux aquatiques l'atout de la qualité de vie et des paysages du territoire

- Participer aux travaux sur le Périmètre de Protection de la nappe phréatique de Saffré
- Mettre en œuvre le transfert des compétences GEMAPI, eau potable et assainissement collectif
- Coordonner l'animation et la promotion des sites des sept étangs
- Réaliser l'inventaire des zones humides et l'état des cours d'eaux dans le cadre du futur PLUi
- Actualiser les inventaires des zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique en lien avec les partenaires compétents dans le cadre du futur PLUi
- Développer les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

ENJEU N°2 : Promouvoir et valoriser le patrimoine et l'activité agricole en lien avec les ressources et milieux naturels

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Promouvoir les circuits courts : volonté de parvenir, en 2030 à 50% d'approvisionnement local majoritairement bio

- Renforcer l'insertion de clauses en faveur de l'environnement et des circuits courts dans les marchés publics
- Encourager les groupements de commandes pour les marchés liés à la restauration collective
- Mettre à jour et valoriser les points de vente directe du territoire
- Réfléchir à la mise en place d'un contrat de réciprocité avec la Métropole Nantaise intégrant cet axe

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Accompagner le développement d'une activité agricole locale respectueuse de l'environnement et sa valorisation

- Favoriser une réflexion sur la mise en place d'échanges parcellaires
- Favoriser la mise en réseau des agriculteurs du territoire par l'organisation de moments de rencontres
- Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux en créant des événements ou en s'associant pour l'organisation d'événements, d'animations, ...

ENJEU N°3 : Réussir la transition énergétique et climatique en devenant un territoire à énergie positive en 2030

ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 1 : Réduire la consommation d'énergie

- Réaliser le bilan énergétique du territoire
- Poursuivre le programme de transition énergétique du patrimoine intercommunal
- Optimiser la gestion des bâtiments communautaires pour réduire la consommation énergétique
- Mettre en place une politique d'achat « responsable »
- Poursuivre le PIG énergie, voire le renforcer selon la demande

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 :
Développer des modes de déplacement plus économes en énergie

- Etablir un plan pluriannuel de renouvellement du parc en véhicules électriques ou hybrides
- Encourager le changement de pratique des agents

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 :
Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire

- Engager la réflexion sur la construction d'une centrale photovoltaïque sur des sites dégradés
- Développer l'usage local du bois-énergie notamment issu des haies bocagères

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°4 : Réduire la production de déchets et lutter contre le gaspillage

- Poursuivre la promotion du compostage individuel et collectif
- Augmenter l'utilisation de matériaux recyclés, notamment via la politique achat
- Mettre en œuvre des axes du projet « Zéro déchet Zéro gaspillage » sur le gaspillage alimentaire
- Créer une plateforme locale d'échanges
- Réhabiliter la déchèterie de Puceul

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°5 :
Poursuivre la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

- Mettre en œuvre des animations du projet « Zéro déchet Zéro gaspillage »
- Elaborer un programme d'animations dans le cadre d'événements nationaux
- Renforcer la sensibilisation du personnel communautaire et des associations aux « bons gestes »



Des polarités fortes pour bien vivre ensemble

Le territoire de la Communauté de Communes de Nozay peut être qualifié de « rural sous influence ».

En effet, il assume et revendique son caractère rural tout en se développant sous l'influence des dynamiques de la Métropole Nantaise en terme de croissance économique, d'emploi ou démographique.

L'organisation urbaine décidée et non pas contrainte ni subie par ces influences, doit donc à la fois permettre de structurer harmonieusement le territoire afin d'y accueillir de nouvelles populations tout en préservant le cadre de vie et en répondant aux besoins évolutifs des habitants.

Aussi les élus ont décidé de conforter les polarités en privilégiant le regroupement de l'offre de logements, des activités, des services et des équipements, ce qui permettra un développement territorial plus solidaire, facilitant la mixité sociale et limitant la consommation d'espace.

Deux enjeux principaux s'inscrivent dans ce second pilier du projet :

- ✓ Accompagner la croissance démographique et résidentielle tout en préservant et valorisant le cadre rural, atout majeur d'attractivité du territoire
- ✓ Veiller à l'existence d'une offre en services et en équipements suffisante et de qualité proposée à travers un maillage pertinent et équilibré du territoire.

ENJEU N°1 : Accompagner la croissance démographique et résidentielle tout en préservant et valorisant le cadre rural, atout majeur d'attractivité du territoire

ENJEU N°2 : Veiller à l'existence d'une offre en services et en équipements suffisante et de qualité proposée à travers un maillage pertinent et équilibré du territoire

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Définir un modèle de développement en cohérence avec la préservation des qualités de l'environnement rural et contribuant au maintien des services et commerces dans les centres-bourgs (p.27)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Mettre en place une politique communautaire innovante en matière d'habitat favorisant la croissance démographique et résidentielle et en améliorant le parcours résidentiel de la population installée sur le territoire (p.28)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Garantir le maintien et la qualité des services et des équipements pour tous (p.30)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2: Favoriser l'égalité d'accès de tous aux services et aux équipements (p.31)

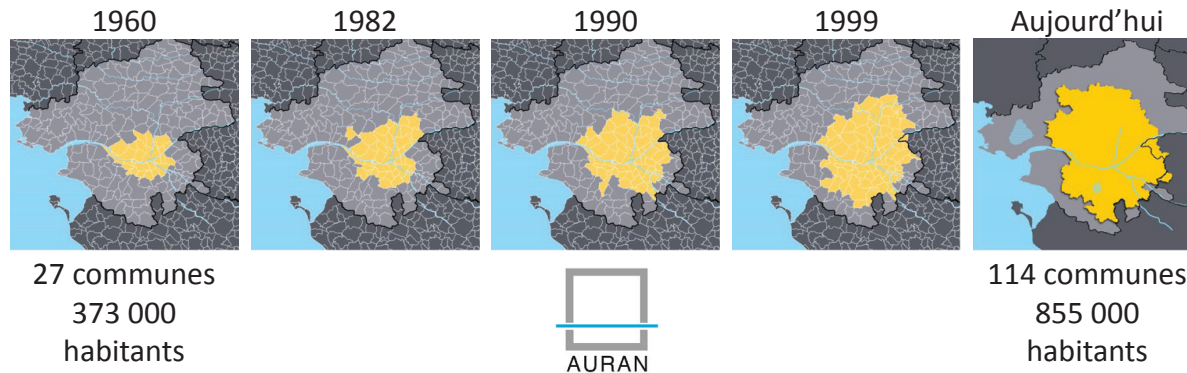
- ◇ Mise en œuvre d'une politique tarifaire garantissant l'accès de tous à l'offre
- ◇ Répartition géographique équilibrée et cohérente
- ◇ Accessibilité physique des équipements
- ◇ Réduction de la fracture numérique

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 : Renforcer les solidarités et la cohésion sociale (p.33)



ENJEU N°1 : Accompagner la croissance démographique et résidentielle tout en préservant et valorisant le cadre rural, atout majeur d'attractivité du territoire

Bassin de vie de Nantes



27 600 hectares :

- 95,9% d'espaces naturels et agricoles
- 2,7 % d'espaces urbanisés
- 1,4 % d'espaces pour urbanisation future

Entre 1999 et 2008, l'aire urbaine de Nantes s'est développée sous le double phénomène d'une densification de sa population et d'une forte extension géographique. Elle a ainsi gagné près de 160 000 habitants en dix ans. La couronne périurbaine s'est, quant à elle, fortement étendue grâce à une offre foncière facilitant l'accès à la propriété mais également au développement des infrastructures de transport et aux offres d'emploi en périphérie de Nantes et en périurbain. Cette extension du bassin de vie nantais s'est principalement faite en direction de Saint-Nazaire et vers le nord du département.

La Communauté de Communes de Nozay a directement bénéficié de l'influence de cette dynamique métropolitaine, puisqu'entre 2000 et 2008 le territoire a connu une croissance démographique deux fois supérieure à la moyenne départementale, accueillant plus de 300 habitants supplémentaires chaque année pendant cette période (soit +2,6% par an). Entre 2008 et 2013, la croissance baisse mais reste importante et très supérieure à la moyenne départementale (+1,7% par an).

Cette évolution s'est faite inégalement avec trois communes qui se sont particulièrement développées : Saffré, Puceul et Vay, alors que le pôle structurant que constitue Nozay, ainsi que les autres communes, ont eu une croissance moins rapide.

Après cette forte augmentation, cette tendance à la hausse s'est amoindrie, mais la croissance démographique demeure encore presque deux fois plus importante que celle du département.

Au vu de ces évolutions et dans ce contexte de forte dynamique démographique où l'aire urbaine de Nantes deviendrait, selon les perspectives de l'Insee « millionnaire » à l'horizon 2030, l'enjeu de la politique d'aménagement de la Communauté de Communes de Nozay est d'accompagner cette croissance, tout en préservant et en valorisant le cadre rural du territoire, atout majeur de son attractivité.

Pour répondre à cet enjeu, l'aménagement du territoire doit privilégier un modèle de développement en cohérence avec l'enjeu de préservation des qualités de l'environnement rural et en contribuant au maintien des services et commerces dans les centres-bourgs.

Cet aménagement se traduira notamment par la mise en place d'une politique communautaire innovante en matière d'habitat, favorisant la croissance démographique en permettant l'accueil de nouvelles populations, et l'amélioration du parcours résidentiel de la population installée sur le territoire.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Définir un modèle de développement en cohérence avec la préservation des qualités de l'environnement rural et contribuant au maintien des services et commerces dans les centres-bourgs

96% de la surface du territoire communautaire sont aujourd'hui classés en espaces naturels ou agricoles.

Traditionnellement les pays de bocage sont caractérisés par un habitat diffus. Le territoire de Nozay ne fait pas exception. Fermes ou petits hameaux ponctuent ce territoire agricole. Une partie de la croissance démographique (et de l'étalement urbain) s'est concentrée sur les hameaux alors que parallèlement, les communes ambitionnent de faire vivre et renforcer leur cœur de bourg. Les élus souhaitent en effet affirmer la position des centres-bourgs des sept communes comme pôles de développement urbain en travaillant sur différents axes :

- Le renforcement de leur mixité fonctionnelle : logements/commerces et services/espaces dédiés,
- La rénovation et la réhabilitation des bâtiments,
- Le renforcement de leur animation,
- L'amélioration de leur accessibilité.

Ce positionnement se traduira ainsi par une attention particulière qui sera portée sur deux axes : les opérations privées de réhabilitation de logements en centre-bourg et la poursuite des opérations d'aménagement des bourgs et entrées de ville menées par les communes. De même, afin de veiller à l'existence d'une offre économique variée et équilibrée sur le territoire communautaire, différentes actions tendant à la préservation de l'activité commerciale de proximité contribueront à renforcer ce rôle des bourgs.

↳ ACTION

- 1 Déterminer l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales

Il en est de même des orientations prises en matière d'offre de services et de maillage du territoire. L'objectif du modèle de développement que les élus ont choisi de retenir est de maîtriser la consommation foncière et l'étalement urbain afin de préserver les activités agricoles et les espaces naturels. Il s'agit de garantir l'identité et la qualité du cadre de vie du territoire, tout en favorisant un équilibre et une cohérence d'ensemble à l'échelle de la Communauté de Communes.

Ainsi, priorité sera donnée à l'intervention sur le tissu existant, qu'il soit en dent creuse en cœur de bourg, en densification du pavillonnaire ou en réhabilitation des espaces urbains disponibles.

Les grandes orientations partagées d'aménagement du territoire communautaire seront définies dans un Plan Local d'Urbanisme intercommunal dont l'élaboration est d'un des principaux dossiers du mandat à engager pour la Communauté de Communes.

Outre la planification, d'autres actions seront également engagées sur les gisements fonciers et leur devenir ainsi que sur la recherche de nouvelles formes urbaines moins consommatrices d'espace.



Le bourg de Puceul à flanc de coteau

↳ ACTIONS

- 1 Elaborer un PLU intercommunal
- 2 Mise en place d'une stratégie d'intervention foncière
- 3 Mise en place d'un observatoire foncier

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Mettre en place une politique communautaire innovante en matière d'habitat favorisant la croissance démographique et résidentielle et en améliorant le parcours résidentiel de la population installée sur le territoire

La présence d'axes structurants reliant les métropoles nantaise, rennaise et nazairienne ainsi que le cadre de vie sont des atouts précieux qui séduisent les candidats à l'installation sur le territoire communautaire. Néanmoins le prix accessible du foncier, même s'il augmente, a été et reste l'un des principaux atouts du territoire. La conséquence se traduit par une nette prédominance, parmi les nouveaux arrivants, de jeunes ménages (avec ou sans enfants) venus de l'agglomération nantaise ou d'autres grandes villes et réalisant leur premier ou second achat immobilier. Il y a une sur-représentation des actifs de classes moyennes.

Afin de diversifier son offre en matière d'habitat et de favoriser la mixité de sa population, la Communauté de Communes de Nozay souhaite renforcer les orientations définies par le Programme Local de l'Habitat élaboré pour la période 2014-2020.

Les orientations déclinées dans ce programme ont pour objectifs :

- de développer une offre de nouveaux logements à hauteur de 130 logements par an, afin d'en maîtriser le rythme, tout en s'inscrivant dans des objectifs de densité urbaine (la modération des consommations foncières se traduit en effet par des densités plus élevées pour les nouveaux projets d'habitat, ainsi que par la recherche de nouvelles formes urbaines dans un souci de cohérence) ;
- d'apporter aux ménages qui souhaitent accéder à la propriété des réponses diversifiées sur le territoire, notamment à travers le développement de produits favorisant l'accession sociale ;

- de mieux répondre à la demande de logements locatifs publics exprimée, en développant une offre à bas niveau de loyer ;
- de développer la « qualité » des opérations de vocation d'habitat par l'apport de nouveaux produits et modes opératoires ;
- de maintenir la qualité du parc privé ancien ;
- de développer le « logement solidaire » par la mise en relation des besoins en logement des jeunes et l'offre existante chez l'habitant, renforcer le partenariat avec les bailleurs sociaux sur l'attribution de logements aux publics en grande difficulté.

Outre ces objectifs, la collectivité a décidé de porter une démarche offensive et innovante visant à renforcer la qualité de l'offre en logement.

↘ ACTION

- 1 Faire le bilan et poursuivre les actions du PLH 2014-2020

Ainsi afin de renforcer son attractivité et de rompre avec les opérations de logements banales et peu diversifiées, la Communauté de Communes a décidé de lancer un appel à projets : « Réinventer la Com'Com' de Nozay ».

Ce projet consiste dans la réalisation d'un programme d'habitat péri-urbain de qualité et emblématique porté par la Communauté de Communes et décliné sur chacune des sept communes selon les axes définis par elle (éco construction, intergénérationnel, habitat à énergie positive, ...) suite à un appel à idées. Cet appel à projet permettra de réunir autour d'une même ambition les collectivités, bailleurs, promoteurs et d'attirer de nouveaux investisseurs.

Ce projet intercommunal a pour objectifs à la fois de faire émerger des projets innovants sur des fonciers identifiés comme « clé » en amorçant de nouveaux modes de fabrication du « vivre ensemble » dans les villages, et de susciter des projets emblématiques favorisant l'attractivité et la visibilité de la Communauté de Communes et contribuant à donner une image dynamique et innovante du territoire.

Une collaboration avec le Pôle Métropolitain qui travaille également sur cette question des nouvelles formes d'habitat en milieu péri-urbain pourra être envisagée.

↘ ACTIONS

- 1 Engager le projet « Réinventez la Com'Com' de Nozay »
- 2 Engager un partenariat avec le Pôle Métropolitain sur cette thématique de nouvelles formes d'habitats en milieu péri-urbain



ENJEU N°2 : Veiller à l'existence d'une offre en services et en équipements suffisante et de qualité proposée à travers un maillage pertinent et équilibré du territoire



2 177 enfants scolarisés en maternelle et élémentaire, soit 14% de la population

30,3 % de la population a moins de 20 ans

18,8% de la population a plus de 60 ans

La Communauté de Communes de Nozay est un territoire solidaire et de partage. L'offre de services et d'équipements mérite d'être confortée pour répondre aux besoins de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur autonomie, leur origine sociale, leur situation financière ou leur lieu de résidence. Elle doit également être accessible : connue, abordable, répartie de manière équilibrée et accessible territorialement.

L'équilibre des services est aujourd'hui en jeu sur le territoire communautaire. Il faut en effet faire évoluer les services en adéquation avec le rythme de la croissance démographique pour permettre l'intégration des populations nouvelles tout en préservant une vie locale forte. Mais il faut également adapter cette offre de services aux évolutions et aux changements des modes de vie (modes de consommation, usage du numérique, ...).

Aussi, plusieurs orientations ont été définies par les élus pour répondre à cet enjeu : garantir le maintien et la qualité des services et des équipements pour tous, favoriser l'égalité d'accès de tous aux services et aux équipements et renforcer les solidarités et la cohésion sociale.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Garantir le maintien et la qualité des services et des équipements pour tous

La Communauté de Communes de Nozay a fait le choix de permettre à ses habitants de bénéficier, sur le territoire, de nombreux services et équipements de qualité, dont d'autres territoires ruraux ne disposent pas. Ainsi une gendarmerie, une maison de santé abritant également le pôle social du Conseil Départemental, des bibliothèques et médiathèques, des structures d'accueil petite enfance, ou encore un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ont été construits.

Afin de moderniser et de développer cette offre, les élus ont décidé d'intervenir en investissement immobilier par la construction et/ou la rénovation de bâtiments.

De plus, pour contribuer au maintien pérenne de l'offre existante et à son adaptation aux nouveaux besoins des administrés voire au développement d'une nouvelle offre de services, différentes actions seront menées.

Dans le champ de la santé, la mise en réseau des professionnels, engagée dans le cadre de la démarche proposée par l'Agence Régionale de Santé et l'Association des Pôles et Maisons de Santé, permettra de faciliter et d'accompagner l'évolution de leurs pratiques, en particulier le souhait croissant de ne pas travailler seul, et de proposer une offre adaptée.

Cette offre de services présente sur le territoire communautaire, parfois méconnue, doit également être plus lisible et mieux valorisée. Une communication plus efficace sera mise en place afin de mieux faire connaître l'offre existante et d'en améliorer l'utilisation.

↳ ACTIONS

- 1 Construire et gérer un nouvel établissement petite enfance à Saffré
- 2 Créer une maison de services au public (lieu unique ou multi-sites)
- 3 Engager une étude d'opportunité pour garantir une offre de loisirs / Accueils de Loisirs (ALSH) sur le territoire communautaire
- 4 Développer des actions en faveur de l'accompagnement à la parentalité
- 5 Poursuivre des missions de coordination éducative
- 6 Renforcer le partenariat avec la CAF en signant une convention territoriale globale

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Favoriser l'égalité d'accès de tous aux services et aux équipements



◊ La mise en œuvre d'une politique tarifaire garantissant l'accès de tous à l'offre

Les disparités de revenus entre les habitants conduisent à des inégalités dans l'accès à l'offre de services et d'équipements. Il faut en effet rappeler que le territoire est marqué par une surreprésentation des ménages à faibles revenus et que 11% des personnes vivent sous le seuil de pauvreté.

Soucieux d'améliorer les conditions favorisant l'accès à l'offre de services et d'équipements, et de répondre aux besoins des populations fragilisées, les élus communautaires ont engagé une politique tarifaire des services communautaires prenant en compte ces disparités. Ainsi, la gratuité de certains services tels que la lecture publique pour les moins de vingt ans, les tarifs peu élevés de la piscine intercommunale, du cybercentre, des spectacles de la saison culturelle, la baisse de la redevance incitative en sont quelques exemples.

Cette réflexion sera poursuivie de manière plus globale à l'occasion de la prise de certaines compétences nouvelles par la Communauté de Communes. La création d'outils type « pass », ou carte

communautaire au profit des jeunes sera également mise en réflexion.

Enfin, en ce qui concerne les services liés à l'enfance, les tarifs étant fixés par la CAF notamment, une réflexion sera menée sur le « taux d'effort » afin d'ajuster au mieux les facturations de services et d'offres aux possibilités réelles des habitants.

↘ ACTIONS

- 1 Mener une réflexion sur la tarification des Accueils de Loisirs (ALSH) en fonction du taux d'effort
- 2 Dans un second temps, engager une réflexion sur l'octroi de soutiens financiers directs ou indirects en direction de certains publics identifiés : création d'outils « pass » ou « carte communautaire »

Si le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public établi au début de l'année 2017 conclut, en application des normes utilisées par l'Insee, que le Département de la Loire-Atlantique est globalement bien doté en services (santé, services sociaux, marchands, emploi, éducation, justice ou équipements sportifs), il n'en demeure pas moins que tous les habitants ne sont pas traités de façon égale.

Dans les territoires ruraux, la disparition de certains services publics ou d'institutions, les difficultés liées à la mobilité que rencontre une partie de la population sont autant de facteurs renforçant cette tendance. C'est pourquoi les élus communautaires se sont fixé cet objectif de favoriser l'égalité d'accès de tous aux services et aux équipements. La réalisation de cet objectif se traduit par quatre priorités :

- la mise en œuvre d'une politique tarifaire garantissant l'accès de tous à l'offre
- la répartition géographique équilibrée et cohérente de l'offre
- la mise en accessibilité des équipements
- la réduction de la fracture numérique.

◇ La répartition géographique équilibrée et cohérente

Afin de garantir une équité dans l'accès aux services et aux équipements, les élus travaillent sur une répartition de l'offre de services, soit via un maillage du territoire (exemple du réseau de lecture publique), soit via une délocalisation ponctuelle de certains services. Ainsi, une permanence du Relais Petite Enfance a été délocalisée, à titre expérimental, sur la commune de Saffré.

Cette réflexion sur la question du maillage et des centralités, qui n'ont pas toutes les mêmes fonctions et qui, par conséquent, n'ont pas vocation à accueillir les mêmes équipements structurants, doit être poursuivie tout au long des prochaines années dans un souci d'efficacité du service public rendu à la population.

De même, les élus seront attentifs au respect du maillage de l'offre médicale du territoire qui sera abordé dans le projet de santé qui doit être élaboré par les professionnels sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé.

Une complémentarité sera également recherchée entre l'offre publique et l'offre privée sur le territoire (exemple tiers lieu, services à la personne). Des partenariats pourront également être noués dans les années à venir avec les intercommunalités voisines permettant le maintien de services de proximité sur les territoires et évitant aux habitants de se rendre sur Nantes pour accéder à certaines prestations.

◇ L'accessibilité physique des équipements

L'accessibilité physique des équipements, pour des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, doit être garantie. Aussi, la mise aux normes des bâtiments communautaires et communaux va se poursuivre, dans le cadre de la programmation définie par les Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) des différentes collectivités.

↳ ACTIONS

- 1 Poursuivre la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP)
- 2 Créer une commission intercommunale pour l'accessibilité

◇ La réduction de la fracture numérique

Cette égalité d'accès aux services passe également par la réduction de la fracture numérique et la garantie d'une égalité d'accès au très haut débit. Ainsi, la Communauté de Communes veille à l'équité dans la couverture numérique de son territoire et dans le développement de nouveaux usages, services et activités liés à l'économie numérique.

À cette fin, elle accompagne les habitants du territoire dans leur découverte, apprentissage et perfectionnement de l'outil numérique, à des fins de loisirs ou professionnelles.

Elle souhaite également développer l'accès numérique à différents services via son site internet permettant des réservations et des paiements en ligne. Cette modernisation permet ainsi de s'adapter aux évolutions des pratiques des usagers.

Pour permettre le développement de ces services, la Communauté de Communes participe également au déploiement de l'infrastructure en complément de l'action du Conseil Départemental dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du territoire.

↳ ACTIONS

- 1 Développer les animations au sein du Cybercentre et du service Emploi (ateliers d'initiation informatique)
- 2 Créer un portail famille pour les services petite enfance qui pourra être développé à d'autres services
- 3 Participer au déploiement de la fibre optique sur la zone de l'Oseraye

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 : Renforcer les solidarités et la cohésion sociale

Le lien social doit être favorisé et entretenu grâce à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques de solidarités. Les solidarités quotidiennes sont indispensables à la réduction des disparités et au renforcement de la cohésion sociale et territoriale par le soutien qu'elles apportent aux personnes en difficulté. Ainsi, si les actions de proximité doivent être maintenues, les communes ayant une connaissance fine de leur population, la Communauté de Communes de Nozay doit impulser et coordonner ces dynamiques de solidarité. Les élus ont donc décidé d'affirmer le rôle de la Communauté en matière d'action sociale et de renforcer sa fonction de coordination entre les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Cette fonction permettra ainsi de développer le partage et les échanges de pratiques dans un objectif d'harmonisation et d'apporter un soutien, notamment juridique aux structures communales

↳ ACTION

- 1 Préciser la définition du poste de coordination Action sociale

Afin de répondre au mieux aux besoins des différents publics, des actions spécifiques pourront être menées en direction des publics ciblés.

Ainsi, diverses initiatives seront développées en faveur de l'enfance et de la jeunesse afin de favoriser, notamment, l'autonomie des jeunes et leur accès à l'emploi.

Des actions à destination des personnes atteintes de handicap sont actuellement menées dans le domaine de l'emploi et seront poursuivies.

↳ ACTIONS

- 1 Élaborer un nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT)
- 2 Créer un Conseil Intercommunal des Jeunes
- 3 Poursuivre les actions permettant aux jeunes de découvrir le monde du travail : visites d'entreprises, d'exploitations agricoles, métiers à l'affiche
- 4 Poursuivre le co-pilotage du Comité Local École Entreprises (CLEE) Blain - Nozay
- 5 Réfléchir à la création d'un logement d'urgence intercommunal

Des actions seront également proposées permettant l'accompagnement du vieillissement et rompant l'isolement des personnes âgées, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des projets sportif et culturel, mais aussi dans le cadre de la politique du logement.

↳ ACTION

- 1 Travailler l'optimisation et l'utilisation de la salle commune du Village Seniors

Des moments d'échanges et de rencontres favorisant la convivialité et le lien social seront multipliés cette fois dans l'objectif de mélanger tous les publics et de favoriser l'intergénérationnel.

L'un des atouts du territoire est sa dynamique associative particulièrement forte. Ces associations étant les partenaires incontournables de la Communauté de Communes dans la mise en œuvre de ces politiques de solidarité, elle poursuivra leur accompagnement financier et indirect (prêt de salle, mise à disposition d'espaces, ...) afin de conforter ce vecteur fort du vivre ensemble sur le territoire.

ENJEU N°1 :
Accompagner la croissance démographique et résidentielle tout en préservant et valorisant le cadre rural, atout majeur d'attractivité du territoire

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Définir un modèle de développement en cohérence avec la préservation des qualités de l'environnement rural et contribuant au maintien des services et commerces dans les centres-bourgs

- Déterminer l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales
- Elaborer un PLU intercommunal
- Mise en place d'une stratégie d'intervention foncière
- Mise en place d'un observatoire foncier

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Mettre en place une politique communautaire innovante en matière d'habitat favorisant la croissance démographique et résidentielle en améliorant le parcours résidentiel de la population installée sur le territoire

- Faire le bilan et poursuivre les actions du PLH 2014-2020
- Engager le projet « Réinventez la Com'Com' de Nozay »
- Engager un partenariat avec le Pôle Métropolitain sur cette thématique de nouvelles formes d'habitats en milieu péri-urbain

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Garantir le maintien et la qualité des services et des équipements pour tous

- Construire et gérer un nouvel établissement petite enfance à Saffré
- Créer une maison de services au public (lieu unique ou multi-sites)
- Engager une étude d'opportunité pour garantir une offre de loisirs / Accueils de Loisirs sur le territoire communautaire
- Développer des actions en faveur de l'accompagnement à la parentalité
- Poursuivre des missions de coordination éducative
- Renforcer le partenariat avec la CAF en signant une convention territoriale globale

ENJEU N°2 : Veiller à l'existence d'une offre en services et en équipements suffisante et de qualité proposée à travers un maillage pertinent et équilibré du territoire

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Favoriser l'égalité d'accès de tous aux services et aux équipements

- ◇ Mise en œuvre d'une politique tarifaire garantissant l'accès de tous à l'offre
- ◇ Répartition géographique équilibrée et cohérente
- ◇ Mise en accessibilité des équipements
- ◇ Réduction de la fracture numérique

- Mener une réflexion sur la tarification des Accueils de Loisirs en fonction du taux d'effort
- Engager une réflexion sur l'octroi de soutiens financiers en direction de publics identifiés
- Poursuivre la mise en œuvre de l'Agenda D'Accessibilité Programmée (ADAP)
- Créer une commission intercommunale pour l'accessibilité
- Développer les animations au sein du Cybercentre et du service Emploi
- Créer un portail famille pour les services petite enfance qui pourra être développé à d'autres services
- Participer au déploiement de la fibre optique sur la zone de l'Oseraye

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 : Renforcer les solidarités et la cohésion sociale

- Préciser la définition du poste de coordination Action sociale
- Elaborer un nouveau Projet Éducatif Territorial (PEDT)
- Créer un Conseil Intercommunal des Jeunes
- Poursuivre les actions permettant aux jeunes de découvrir le monde du travail
- Poursuivre le co-pilotage du Comité Local Ecole Entreprises (CLEE) Blain - Nozay
- Réfléchir à la création d'un logement d'urgence intercommunal
- Travailler l'optimisation et l'utilisation de la salle commune du Village Seniors



Des réseaux essentiels à la qualité de vie

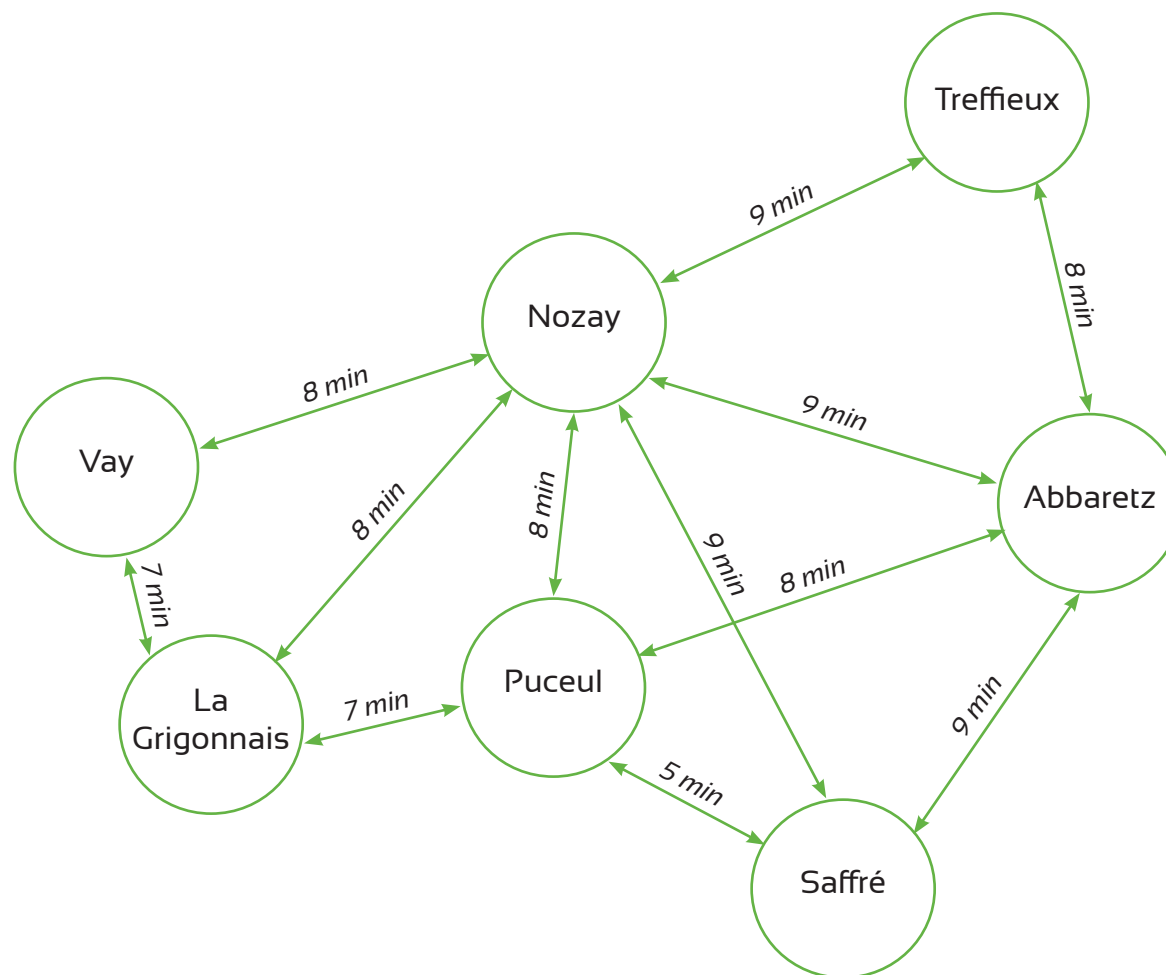
La Communauté de Communes de Nozay est un espace d'échanges, de connexions, d'interactions et de liens.

Elle est au centre de réseaux multiples qu'ils soient sociaux (familiaux, associatifs, professionnels), économiques ou de transports qu'elle contribue à développer.

Aujourd'hui, cette mise en réseau des acteurs et des initiatives doit être consolidée afin de renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire.

À cette fin, quatre enjeux ont été définis par les élus :

- ✓ stimuler et renforcer la dynamique économique et le développement des activités et des emplois
- ✓ diversifier et améliorer l'offre en mobilité pour un territoire connecté
- ✓ promouvoir une offre sportive orientée vers le bien-être, la santé, la nature et les loisirs
- ✓ conforter la culture comme facteur de qualité de vie au quotidien et vecteur du lien social



ENJEU N°1 : Stimuler et renforcer la dynamique économique et le développement des activités et des emplois

ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 1 : Renforcer le positionnement économique externe de la Communauté de Communes de la Région de Nozay (p.37)

- ◇ Proposer aux entreprises une gamme de sites et de produits variés
- ◇ Faire de la zone de l'Oseraye la vitrine économique du territoire
- ◇ Se rapprocher des EPCI voisins pour assurer une synergie commune afin de développer un positionnement concurrentiel vis-à-vis des deux métropoles

ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 2 : Affirmer le rôle de la Communauté de Communes de Nozay de structuration et d'animation du réseau économique local et de valorisation des savoir-faire (p.40)

- ◇ Renforcer la connaissance et le lien entre les acteurs économiques du territoire en développant et diversifiant les outils et actions proposés
- ◇ Valoriser les savoir-faire présents sur le territoire afin de favoriser l'accès à l'emploi

ENJEU N°2 : Diversifier et améliorer l'offre en mobilité pour un territoire connecté

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Valoriser l'offre et les initiatives existantes (p.43)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Développer les nouvelles formes de mobilité (p.43)

- ◇ Favoriser la mobilité partagée
- ◇ Poursuivre le développement de la mobilité douce
- ◇ Développer la mobilité électrique

ENJEU N°3 : Promouvoir une offre sportive orientée vers le bien-être, la santé, la nature et les loisirs

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Renforcer l'offre en équipements sportifs communautaires complémentaire des structures communales (p.44)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Être partenaire de la santé et du bien-être des habitants (p.44)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 : Organiser et soutenir l'offre sportive d'intérêt communautaire (p.45)

ENJEU N°4 : Conforter la culture comme vecteur du lien social

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Contribuer au vivre ensemble et favoriser le faire ensemble (p.46)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Développer l'offre culturelle sur le territoire (p.47)

- ◇ Le spectacle vivant
- ◇ Le réseau de lecture publique
- ◇ Le patrimoine

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 : Diversifier et mêler les publics (p.48)

ENJEU N°1 : Stimuler et renforcer la dynamique économique et le développement des activités et des emplois



La localisation de la Communauté de Communes, entre les deux métropoles nantaise et rennaise et sur l'axe Laval - Saint Nazaire, ainsi que son tissu économique dynamique (plus de 756 établissements) sont des atouts indéniables pour son développement économique.

Afin de répondre à l'enjeu majeur du renforcement de la dynamique économique et du développement des activités et de l'emploi, les élus ont décidé de mettre en exergue cette fonction économique forte du territoire.

Ainsi, deux orientations stratégiques ont été arrêtées : à la fois le renforcement du positionnement de la Communauté de Communes dans l'offre proposée aux entreprises au niveau départemental et régional, et l'affirmation de son rôle de structuration et d'animation du réseau économique local et de valorisation des savoir-faire présents sur le territoire.

4 000 emplois : + 1,7% entre 2009 et 2014

53 emplois pour 100 actifs

7 hectares à consommer sur les zones d'activités existantes

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Renforcer le positionnement économique externe de la Communauté de Communes de Nozay

Aujourd'hui, la concurrence entre les territoires pour l'accueil de nouvelles entreprises et la création d'emplois est réelle. Afin d'affirmer son positionnement dans cet environnement et de renforcer son attractivité économique pour favoriser l'implantation d'activités génératrices d'emplois, la Communauté de Communes s'est fixé trois priorités :

- * Proposer aux entreprises une gamme de sites et de produits variés
- * Faire de la zone d'activités de l'Oseraye la vitrine économique du territoire
- * Se rapprocher des EPCI voisins pour assurer une synergie commune afin de développer un positionnement concurrentiel vis-à-vis des deux métropoles

◆ Proposer aux entreprises une gamme de sites et de produits variés

La Communauté de Communes dispose d'une offre foncière économique diversifiée sur les trois zones d'activités de proximité situées sur Abbaretz, Nozay et Saffré, ainsi que sur la zone actuelle de l'Oseraye. La localisation de ces zones, les surfaces des terrains à commercialiser (divisibles à la demande) permettent de répondre à différents types de demandes de créateurs d'entreprises, d'incubateurs, d'entrepreneurs, de coopératives d'emplois, ou d'artisans souhaitant s'installer ou déménager sur le territoire.

Afin de compléter cette offre foncière permettant un développement économique équilibré sur le territoire et favorisant l'économie présente, de nouvelles zones d'activités de proximité pourront être créées sur les communes n'en disposant pas aujourd'hui.

Afin de répondre à d'autres besoins exprimés par les porteurs de projets, cette offre foncière sera complétée par une offre immobilière étoffée. Ainsi, un village d'artisans permettant l'accueil de professionnels travaillant actuellement à leur domicile et d'artisans extérieurs au territoire en recherche de locaux, à louer ou à vendre sera construit.

↳ ACTIONS

- 1 Étendre ou créer de nouvelles zones d'activités de proximité en fonction des besoins
- 2 Créer un village d'artisans
- 3 Mener une réflexion sur du plus long terme pour la création d'un nouveau bâtiment type pépinière ou hôtel d'entreprises

♦ Faire de la zone de l'Oseraye la vitrine économique du territoire

À travers l'aménagement d'un nouveau Parc d'activités en extension de la zone de l'Oseraye existante, la Communauté de Communes de

53 hectares commercialisables en trois tranches dont 23 sur la première

Plus de 30 entreprises installées

Près de 400 emplois

Nozay poursuit deux objectifs majeurs : accroître son offre foncière et la diversifier en proposant des terrains de très grande superficie, et créer de nouveaux emplois contribuant ainsi au développement et à la dynamique économique et sociale du territoire.

Quels que soient l'ampleur et le type d'activités exercées, chaque entreprise doit pouvoir trouver un intérêt à s'implanter au sein de cette future zone. Une vigilance sera portée sur le ratio nombre de m² occupés/nombre d'emplois créés.

La Communauté de Communes de Nozay souhaite faire de la zone de l'Oseraye, grâce à son excellente desserte, à proximité immédiate des axes Nantes - Rennes et Laval - Saint Nazaire, et à la présence sur site

d'un tissu économique riche, la vitrine économique du territoire. Son extension et l'arrivée de nouvelles entreprises vont contribuer à développer cette image.

Ainsi, l'offre de services proposée aux entreprises et à leurs salariés sera développée à l'initiative de la collectivité, portée directement ou indirectement par elle : aménagement de l'entrée de la zone, création d'un restaurant, d'espaces de travail partagés, aménagement de l'Hôtel d'entreprises situé en entrée de zone afin d'accueillir des espaces mutualisés mis à disposition des entreprises, ...



↘ ACTIONS

- 1 Aménager le 1^{er} étage de l'Hôtel d'entreprises
- 2 Lancer une étude sur l'aménagement de l'entrée de la zone de l'Oseraye
- 3 Mettre en place une stratégie de communication pour le développement économique du territoire

◇ **Se rapprocher des EPCI voisins pour assurer une synergie commune afin de développer un positionnement concurrentiel vis-à-vis des deux métropoles**

Convaincue que les postures concurrentes des petits territoires entre eux en matière économique ne peuvent perdurer face au développement des métropoles nantaise et rennaise, la Communauté de Communes envisage de proposer aux communautés voisines un rapprochement.

En effet, la collectivité souhaiterait impulser une synergie commune avec les EPCI proches afin de pouvoir travailler à la construction d'une offre complémentaire, riche des stratégies et des capacités de chacun, afin de répondre de la façon la plus pertinente aux besoins des entreprises et des filières.

Une démarche commune favorisant l'installation sur un même site ou des sites proches, d'entreprises complémentaires ainsi que l'utilisation des ressources locales, pourrait être mise en place et valorisée.

La Communauté de Communes de Nozay est consciente des atouts dont disposent les territoires péri-urbains et ruraux, notamment face à l'amenuisement des disponibilités foncières des métropoles, et a saisi tout l'enjeu de la nécessaire création du dialogue entre les territoires pour travailler ensemble sur l'accueil des entreprises.

Ce partenariat qui pourrait être envisagé, selon les volontés des uns et des autres, avec les Communautés de Communes de Châteaubriant-Derval, Erdre et Gesvres, le Pays de Blain, ou encore le Pays d'Ancenis et de Bretagne Porte de Loire, permettrait ainsi de constituer un pôle économique cohérent et de poids face aux métropoles rennaise et nantaise. Une véritable offre foncière et immobilière, mais également de services, riche, complémentaire et diversifiée serait ainsi proposée aux entreprises souhaitant s'installer sur l'axe Nantes - Rennes.

Ce rapprochement ne pourra se faire qu'avec la volonté de tous et le dépassement de certaines approches qui gouvernent aujourd'hui les politiques de développement des territoires.

Les élus communautaires sont conscients de l'ampleur de la tâche et du travail de persuasion à mener, mais sont convaincus que l'avenir des territoires et l'efficacité des politiques publiques dépendent des coopérations que les collectivités seront en capacité de construire.

↘ **ACTIONS**

- 1 Constituer un comité de travail sur le partenariat avec les EPCI voisins
- 2 Rédiger une charte formalisant l'engagement des territoires intéressés à travailler à la constitution d'une offre complémentaire et définissant la méthodologie
- 3 Elaborer un diagnostic de l'offre existante sur les territoires et des besoins des entreprises
- 4 Structurer l'offre proposée
- 5 Valoriser et mettre en place une stratégie de communication commune

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Affirmer le rôle de la Communauté de Communes de Nozay de structuration et d'animation du réseau économique local et de valorisation des savoir-faire

Si le rôle de la collectivité en matière d'animation du tissu économique local et d'impulsion de la mise en relation et en réseau des acteurs est aujourd'hui reconnu, il doit être affirmé.

Ainsi, diverses priorités ont été définies pour conforter cette fonction :

- * Renforcer la connaissance et le lien entre les acteurs économiques du territoire en développant et diversifiant les outils et actions proposés
- * Valoriser les savoir-faire présents sur le territoire afin de favoriser l'accès à l'emploi

◆ Renforcer la connaissance et le lien entre les acteurs économiques du territoire en développant et diversifiant les outils et actions proposés

Afin de favoriser la connaissance et la mise en relation des différents acteurs économiques du territoire, quels que soient leur taille, leur activité, leur structuration, la Communauté de Communes souhaite développer de nouveaux outils.

Ainsi, dans le cadre du travail global mené sur la stratégie de communication de la collectivité, une refonte du portail économique du site internet va être engagée afin, à la fois de donner une plus grande visibilité aux activités économiques présentes sur le territoire, mais également aux services et à l'accompagnement que la collectivité propose aux entrepreneurs qui souhaitent s'installer ou qui sont présents sur le territoire.

Les expériences positives, les réussites à l'échelle du territoire feront également l'objet d'une valorisation au sein des outils de communication de la collectivité.

La collectivité souhaite également développer l'accompagnement individuel des entreprises de manière plus approfondie ce qui favorisera leur orientation vers les réseaux les plus adaptés pour la réussite de leur implantation, de leur projet de développement ou de leur adaptation aux mutations économiques à venir.

La politique d'animation actuelle va être progressivement enrichie afin de s'adapter au mieux aux demandes et besoins des acteurs économiques et de faire naître des partenariats et des liens pour éviter l'isolement de certains entrepreneurs, artisans et commerçants.

Cette mise en réseau et connaissance mutuelle pourra être mise à profit afin d'encourager la complémentarité entre les acteurs et leurs besoins et de favoriser le développement de l'économie circulaire.

Enfin, la coordination et l'accompagnement des professionnels du tourisme vont être renforcés grâce aux politiques mises en œuvre par le Pays touristique composé des Communautés de Communes de Nozay, du Pays de Blain et d'Erdre et Gesvres.

↘ ACTIONS

- 1 Organiser et participer à des animations d'envergure
- 2 Créer des événements en commun entre les associations des commerçants du territoire

◇ Valoriser les savoir-faire présents sur le territoire afin de favoriser l'accès à l'emploi

Outre la mise en place de la stratégie de communication, plusieurs actions seront poursuivies afin d'améliorer la connaissance du milieu de l'entreprise auprès du grand public et des jeunes.

De même, la collectivité souhaite encourager le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi à travers différentes initiatives telles que, par exemple, l'expérimentation zéro chômeur de longue durée.

Dans le cadre de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences et dans un souci d'adaptabilité aux évolutions du monde du travail, elle souhaite qu'un travail d'anticipation en matière de formation des demandeurs d'emplois mais également de formation continue des salariés soit mis en œuvre en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire mais également des territoires voisins.

Enfin, la Communauté de Communes souhaite valoriser l'un des savoir-faire les plus riches de son territoire : le savoir-faire agricole. A cette fin, elle accompagnera le projet immobilier du Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes Jules Rieffel qui permettra de maintenir cet établissement sur Nozay et d'y voir se développer de nouvelles filières.

↳ ACTIONS

- 1 Développer les partenariats entre les acteurs du territoire : Pôle Emploi, les entreprises, SPRO, Mission locale et autres
- 2 Accompagner les besoins d'évolution en Gestion d'emplois et de compétences des entreprises (GPEC)
- 3 Poursuivre le soutien de l'événement « Les Rendez-vous de l'Oseraye »
- 4 Proposer aux collégiens d'étendre les visites des entreprises, des exploitations agricoles et des établissements publics
- 5 Ré-affirmer le service emploi dans son rôle d'accompagnement des jeunes vers l'emploi : actions du CLEE à développer, Métiers à l'affiche, apprentissage
- 6 Dans un second temps, engager une réflexion sur l'expérimentation « Territoire zéro chômeur longue durée »
- 7 Accompagner le projet de réhabilitation des locaux du Centre de Formation Professionnelle Pour Adultes (CFPPA) Jules Rieffel



Des animations sont régulièrement organisées pour aider les acteurs économiques à développer leur activité

ENJEU N°2 : Diversifier et améliorer l'offre en mobilité pour un territoire connecté



La question de la mobilité et l'offre en transport, notamment en milieu rural où la dispersion de l'habitat, la faible densité de population, la concentration des services sur un pôle majeur, induisent un usage très développé de la voiture individuelle, constituent aujourd'hui, et encore plus demain, un enjeu majeur pour le territoire.

En effet, un système performant de transport n'induit pas automatiquement une dynamique économique, mais à l'inverse, un territoire mal desservi est un handicap pour son développement.

La mobilité est un facteur qui peut influencer sur le choix résidentiel, notamment pour les jeunes, les anciens et les personnes en difficulté (santé, emploi, ...), mais également sur le choix d'implantation des entreprises.

84% des personnes se rendent au travail avec un véhicule individuel et seulement 3% en transport collectif

Outre l'aspect relatif à l'attractivité et au rayonnement du territoire, les transports et en particulier l'usage de la voiture individuelle sont l'une des principales sources de production des gaz à effet de serre et de pollution. La préservation du cadre de vie et de l'environnement doit donc être l'un des enjeux fondamentaux de la mise en œuvre des politiques publiques menées dans ce domaine.

52% des ménages disposent de deux voitures ou plus et 8% n'ont pas de voiture

Aussi, afin d'apporter une réponse aux besoins spécifiques des différents publics

3,9 déplacements par jour en moyenne

77 % des déplacements se font en voiture

qui ne sont pas tous égaux devant ce « droit à la mobilité pour tous », et afin d'encourager la transition énergétique et modale, les élus de la Communauté de Communes de Nozay veulent rendre l'offre en mobilité existante sur le territoire plus lisible et accessible, la diversifier et l'améliorer.

Il n'y a pas « Une solution », mais de multiples initiatives, privées et publiques qui cohabitent et se complètent.

À cette fin, plusieurs orientations ont été définies tendant à la valorisation de l'offre et des initiatives existantes et au développement de nouvelles formes de mobilités.

ORIENTATION STRATEGIQUE N°1 : Valoriser l'offre et les initiatives existantes

Une meilleure communication et information sur l'offre en mobilité proposée sur le territoire contribuera à l'optimisation des transports existants.

La sous-utilisation actuelle du service Lila à la demande proposé par le Département doit conduire à se questionner quant à son évolution possible. Il en est de même pour le service solidaire Mobil'actif.

De même, un travail en partenariat avec la Région, nouveau chef de file de cette politique, pourra être engagé, tendant à une meilleure coordination voire à un renforcement des dessertes territoriales via la création de nouvelles lignes ou l'augmentation du cadencement des lignes de cars, du Tram-train.

Une communication sur des initiatives privées innovantes ou leur mise en réseau pourra également être étudiée.

ORIENTATION STRATEGIQUE N°2: Développer les nouvelles formes de mobilité

◇ Favoriser la mobilité partagée

Malgré la multiplication des aires de covoiturage et des sites internet dédiés (celui du Département par exemple), il convient d'innover pour lever les freins liés aux comportements.

3,5 millions de déplacements automobiles par jour en Loire-Atlantique

10 000 personnes covoiturent quotidiennement

Ainsi différents outils peuvent être créés : une application mobile mettant en relation les « offreurs » de place en covoiturage et les « demandeurs » pourrait être proposée par la Communauté de Communes, un réseau d'autostop avec la disposition de points stop sur les voies passagères du territoire avec un dispositif pour que chacun signale la destination souhaitée dans une liste.

La communication sur la localisation des « aires de covoiturage de fait », et l'aménagement et/ou la création de nouvelles aires ou de parcs relais ou plateformes multimodales seront également étudiés.

◇ Poursuivre le développement de la mobilité douce

Outre la création du circuit des étangs qui maillera le territoire communautaire, un schéma directeur intercommunal de liaisons douces sera élaboré afin de garantir la cohérence et la continuité entre les voies déjà créées et celles en projet.

De même, l'intégration de la mobilité douce devra être anticipée et prévue dans les aménagements de voirie.

◇ Développer la mobilité électrique

Un réseau de bornes publiques de recharge de véhicules électriques est en cours de mise en place par le SYDELA. Il conviendra, sur du long terme, de veiller aux adaptations et aux mutations de ces installations.

↳ ACTIONS

- 1 Créer une application avant tout dédiée à la mobilité et à des solutions innovantes
- 2 Recenser les expérimentations, applications, solutions existantes sur le territoire, la périphérie et ailleurs



ENJEU N°3 : Promouvoir une offre sportive orientée vers le bien-être, la santé, la nature et les loisirs

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Renforcer l'offre en équipements sportifs communautaires complémentaire des structures communales

Afin de répondre aux besoins croissants d'équipements de certaines disciplines et de certains publics, la Communauté de Communes a décidé d'adapter l'offre en équipements sportifs du territoire en rénovant certaines structures ou en investissant dans la construction de nouveaux équipements.

Elle n'interviendra que sur les disciplines d'une portée intercommunale en complément des structures portées par les communes.

↳ ACTIONS

- 1 Renforcer le maillage du territoire en créant un nouveau circuit cyclable
- 2 Réhabiliter le plateau sportif
- 3 Construire un city stade dans chacune des communes
- 4 Construire une salle de gym dédiée avant 2020, et, dans un second, temps, réfléchir à la construction d'autres équipements
- 5 Réaliser, après 2020, une étude de faisabilité pour la réhabilitation des anciens vestiaires de la piscine

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Être partenaire de la santé et du bien être des habitants

L'environnement et les richesses naturelles du territoire de la Communauté de Communes de Nozay en font un territoire propice aux activités en extérieur. De nombreux lieux publics, des espaces verts, les étangs, des bois, des sentiers de randonnées peuvent être utilisés pour mettre en valeur certaines pratiques sportives.

Aussi, la Communauté de Communes souhaite **promouvoir un territoire « bien-être, loisirs, santé, sport et nature »** qui constitue un facteur de maillage et de rayonnement pour la collectivité.

À cette fin, elle souhaite s'inscrire dans le plan régional sport santé bien-être qui comprend deux axes que la collectivité veut développer :

* l'accès au sport pour tous : en développant des actions sur le territoire qui invitent les habitants à participer à des activités physiques sans objectif de compétition. Un partenariat avec les associations sportives du territoire sera construit en les encourageant à développer la pratique loisirs de leur activité, voire à être labellisées

* la mise en avant de l'aspect santé de la pratique sportive comme intérêt général : maintien et remise en forme de tous les publics, maintien de l'autonomie des seniors, lutte contre la sédentarité des jeunes, pratique sportive par des personnes touchées par une maladie chronique ou un handicap, accès aux activités sportives pour les publics précaires

La collectivité souhaite également effectuer un travail de mise en réseau et de promotion de l'offre existante en terme de circuits (randonnée, vélo, running, pêche, ...) et coordonner la promotion et l'animation des sept étangs.

↳ ACTIONS

- 1 Signer la charte « Sport santé bien-être »
- 2 Réfléchir sur l'augmentation des activités proposées dans le cadre de Loisirs à l'Air Libre (LAL) en développant des rendez-vous sportifs communautaires sur les sites naturels ou les équipements
- 3 Organiser un événement fédérateur et populaire mêlant les activités sportives, culturelles et de loisirs : week-end communautaire
- 4 Proposer des actions sportives après ciblage des publics potentiellement concernés
- 5 Informer et sensibiliser la population

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 : Organiser et structurer l'offre sportive d'intérêt communautaire

Enfin, il est précisé que seules les disciplines sportives mutualisées à l'échelle communautaire sont gérées par la Communauté de Communes, les autres restent directement gérées et dépendantes des communes et de leurs clubs.

Le travail à mener dans un premier temps est donc de déterminer ce qui rentrera dans le giron communautaire afin ensuite de structurer et d'organiser cette offre.

↳ ACTIONS

- 1 Réaliser un diagnostic des pratiques sportives sur le territoire et un annuaire cartographié
- 2 Déterminer les pratiques sportives mutualisées portées par l'intercommunalité
- 3 Soutenir les grands événements sportifs communaux quand les communes le souhaitent
- 4 Créer un groupe de travail (élus, techniciens, associations, adhérents) pour définir les règles d'utilisation des espaces et du matériel mutualisé (signature d'une charte)



ENJEU N°4 : Conforter la culture comme vecteur de lien social



Les transformations récentes des campagnes induites notamment par la diminution du nombre d'agriculteurs et un repeuplement démographique par des personnes issues d'un environnement urbain, qui n'ont pas la même perception du territoire et de ses fonctionnalités, conduisent à une redéfinition du vivre ensemble.

L'action culturelle est de plus en plus invitée à contribuer à la construction de ce nouveau lien social par les échanges, les rencontres, les symboles et les représentations territoriales qu'elle peut produire.

La politique culturelle mise en place depuis maintenant plusieurs années par la Communauté de Communes de Nozay à travers le projet culturel de territoire renouvelé pour la période 2015-2020 a pour enjeux de :

- ✓ contribuer au vivre ensemble et favoriser le faire ensemble ;
- ✓ développer l'offre culturelle sur le territoire ;
- ✓ diversifier et mêler les publics.

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Contribuer au vivre ensemble et favoriser le faire ensemble

La collectivité souhaite conforter l'ensemble des associations du territoire dans leur rôle d'acteurs majeurs dans la mise en œuvre de cette politique culturelle. Elle souhaite favoriser le faire ensemble et l'autonomie des acteurs. Ainsi, elle apportera son soutien aux initiatives privées et encouragera les projets fédérant plusieurs acteurs du territoire. Elle apportera une attention particulière aux actions proposées en faveur de la jeunesse et de l'enfance.

↳ ACTIONS

- 1 Maintenir voire renforcer les soutiens (financiers, matériels, logistiques, salles, ...) aux associations culturelles
- 2 Soutenir les initiatives portées par les jeunes autour de festivals pérennisés
- 3 Créer un temps fort en direction de l'enfance
- 4 Favoriser les liens entre les pratiques culturelles et sportives voire avec les acteurs économiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Développer l'offre culturelle sur le territoire

◇ Le spectacle vivant

Le renforcement du maillage du territoire et la mise en réseau des artistes, des associations, des bénévoles, des publics et des partenaires institutionnels constituent le fondement de la politique de diffusion des spectacles et d'accueil des artistes en résidence dans les sept communes.

La Communauté de Communes souhaite mettre l'accent dans le cadre de sa programmation culturelle, sur la diversité, la mise en cohérence et la lisibilité de l'offre proposée et renforcer son action pour privilégier la mixité des publics en cherchant systématiquement à briser « l'entre soi » et partir à la conquête de nouveaux publics.

↘ ACTIONS

- 1 Réaffirmer le principe de l'élaboration concertée de la saison culturelle avec le POP et des rencontres publiques occasionnelles
- 2 Poursuivre une programmation professionnelle dans un esprit d'ouverture et de découvertes
- 3 Poursuivre et valoriser les actions de médiation
- 4 Réfléchir à la création et à l'animation d'un lieu d'expositions temporaires et de création (résidences) en lien avec la collection du Hang-art

◇ Le réseau de lecture publique

Depuis 2007, le réseau de lecture publique s'est constitué et renforcé pour devenir aujourd'hui un service au

Fonds composé de plus de 35 000 livres, CD audio, revues, DVD

90 bénévoles

5 bibliothèques et 2 médiathèques

public maillant l'ensemble du territoire, à la fois par la présence d'un lieu par commune mais également d'une offre riche car complémentaire grâce à la mise en œuvre d'une politique d'acquisition organisée de manière concertée ainsi que la mise en place d'une navette permettant la circulation des ouvrages d'une bibliothèque à l'autre.

Le développement des animations tout public, l'accueil des scolaires, une politique tarifaire très peu élevée, la gratuité pour les moins de vingt ans en font un service très apprécié de tous les publics, avec un taux d'inscrits supérieur à la moyenne nationale.

Après 10 ans de fonctionnement, il convient aujourd'hui d'engager une réflexion sur l'évolution future de ce réseau afin notamment, de conforter l'offre de service proposée, de l'adapter aux évolutions numérique et sociétale et d'optimiser les temps d'ouverture de ces sept espaces.

↘ ACTION

- 1 Réfléchir à l'évolution du réseau de lecture publique

◇ Le patrimoine

La Communauté de Communes a un rôle d'impulsion dans l'appropriation par la population du patrimoine du territoire (bâti, immatériel, historique, naturel, ...) et la valorisation de celui-ci. À cette fin, elle assure le coordination et le lien et les échanges entre les associations communales pour une meilleure visibilité de ce qui est réalisé sur le territoire.

Sur du plus long terme, une réflexion sur un projet commun de valorisation à l'échelle et en lien avec le Pays touristique pourrait être menée.

↘ ACTIONS

- 1 Actualiser l'inventaire du patrimoine
- 2 Procéder à l'acquisition de la collection du Hang-art
- 3 Créer des outils de diffusion et de partage (expositions, spectacles, écrits, site...)

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3 : Diversifier et mêler les publics

Pour ce qui concerne l'éducation artistique et culturelle, il convient dans un premier temps de s'accorder sur la détermination des champs d'intervention de l'enseignement artistique et de la pratique amateur et de valoriser et de promouvoir les associations du territoire œuvrant dans ce secteur. Par la suite, il faudra travailler à la consolidation et à la structuration de l'offre existante en matière d'éducation artistique et culturelle, notamment pour la rendre la plus cohérente possible avec la notion de parcours Éducation Artistique et Culturelle tels que définis par l'Éducation Nationale.

↳ ACTIONS

- 1 Réaliser un répertoire de l'offre associative présente sur le territoire dans ce domaine
- 2 Définir les champs d'intervention sur l'enseignement artistique et la pratique amateur



**ENJEU N°1 :
Stimuler et
renforcer la
dynamique
économique et le
développement
des activités et des
emplois**

ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 1 : Renforcer le positionnement économique externe de la Communauté de Communes de la Région de Nozay

- ◇ Proposer aux entreprises une gamme de sites et de produits variés
- ◇ Faire de la zone de l'Oseraye la vitrine économique du territoire
- ◇ Se rapprocher des EPCI voisins pour assurer une synergie commune afin de développer un positionnement concurrentiel vis-à-vis des deux métropoles

ORIENTATION STRATÉGIQUE N° 2 : Affirmer le rôle de la Communauté de Communes de la Région de Nozay de structuration et d'animation du réseau économique local et de valorisation des savoirs faire

- ◇ Renforcer la connaissance et le lien entre les acteurs économiques du territoire en développant et diversifiant les outils et actions proposés
- ◇ Valoriser les savoir-faire présents sur le territoire afin de favoriser l'accès à l'emploi

**ENJEU N°2 :
Diversifier et
améliorer l'offre en
mobilité pour un
territoire connecté**

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1 : Valoriser l'offre et les initiatives existantes

ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2 : Développer les nouvelles formes de mobilité

- ◇ Favoriser la mobilité partagée
- ◇ Poursuivre le développement de la mobilité douce
- ◇ Développer la mobilité électrique

- Étendre ou créer de nouvelles zones d'activités de proximité en fonction des besoins
- Créer un village d'artisans
- Mener une réflexion sur du plus long terme pour la création d'un nouveau bâtiment type pépinière ou hôtel d'entreprises
- Aménager le 1^{er} étage de l'Hôtel d'entreprises
- Lancer une étude sur l'aménagement de l'entrée de la zone
- Mettre en place une stratégie de communication pour le développement économique
- Constituer un comité de travail sur le partenariat avec les EPCI voisins
- Rédiger une charte formalisant l'engagement des territoires intéressés à travailler à la constitution d'une offre complémentaire
- Elaborer un diagnostic de l'offre existante sur les territoires et des besoins des entreprises
- Structurer l'offre proposée
- Valoriser et mettre en place d'une stratégie de communication commune

- Organiser et participer à des animations d'envergure pour valoriser les savoir-faire du territoire
- Créer des événements en commun entre les associations des commerçants du territoire
- Développer les partenariats entre les acteurs du territoire : Pôle Emploi, entreprises, SPRO, Mission Locale, ...
- Accompagner les besoins d'évolution en gestion d'emplois et de compétences des entreprises (GPEC)
- Poursuivre le soutien de l'événement « Les Rendez-vous de l'Oseraye »
- Proposer aux collégiens d'étendre les visites d'entreprises, d'exploitations agricoles et d'établissements publics
- Ré-affirmer le service Emploi dans son rôle d'accompagnement des jeunes vers l'emploi
- Dans un second temps, engager une réflexion sur l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée »
- Accompagner le projet de réhabilitation des locaux du Centre de Formations Professionnelle Pour Adultes (CFPPA) Jules Rieffel

- Créer une application dédiée à la mobilité et à des solutions innovantes
- Recenser les expérimentations, applications, solutions existantes sur le territoire, la périphérie et ailleurs

ENJEU N°3 :
Promouvoir une offre sportive orientée vers le bien-être, la santé, la nature et les loisirs

✓ **ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1** : Renforcer l'offre en équipements sportifs communautaires complémentaire des structures communales

- Renforcer le maillage du territoire en créant un nouveau circuit cyclable
- Réhabiliter le plateau sportif
- Construire un city stade dans chacune des communes
- Construire une salle de gym dédiée avant 2020, et dans un second temps, réfléchir à la construction d'autres équipements
- Réaliser, après 2020, une étude de faisabilité pour la réhabilitation des anciens vestiaires de la piscine

✓ **ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2** : Etre partenaire de la santé et du bien-être des habitants

- Signer la charte « Sport Santé Bien-être »
- Réfléchir sur l'augmentation des activités proposées dans le cadre de Loisirs à l'Air Libre (LAL)
- Organiser un événement fédérateur et populaire mêlant les activités sportives, culturelles et de loisirs : week-end communautaire
- Proposer des actions sportives après ciblage des publics potentiellement concernés
- Informer et sensibiliser la population

✓ **ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3** : Organiser et soutenir l'offre sportive d'intérêt communautaire

- Réaliser un diagnostic des pratiques sportives sur le territoire et un annuaire cartographié
- Déterminer les pratiques sportives mutualisées portées par l'intercommunalité
- Soutenir les grands événements sportifs communaux quand les communes le souhaitent
- Créer un groupe de travail pour définir les règles d'utilisation des espaces et de matériels mutualisés (signature d'une charte)

✓ **ORIENTATION STRATÉGIQUE N°1** : Contribuer au vivre ensemble et favoriser le faire ensemble

- Maintenir voire renforcer les soutiens (financiers, matériels, logistiques, salles, ..) aux associations culturelles
- Soutenir les initiatives portées par les jeunes autour de festivals pérennisés
- Créer un temps fort en direction de l'enfance
- Favoriser les liens entre les pratiques culturelles et sportives voire avec les acteurs économiques

ENJEU N°4 :
Conforter la culture comme facteur de qualité de vie au quotidien

✓ **ORIENTATION STRATÉGIQUE N°2** : Développer l'offre culturelle sur le territoire

- ◇ Le spectacle vivant
- ◇ Le réseau de lecture publique
- ◇ Le patrimoine

- Réaffirmer le principe de l'élaboration concertée de la saison culturelle avec le POP et des rencontres publiques occasionnelles
- Poursuivre une programmation professionnelle dans un esprit d'ouverture et de découvertes
- Poursuivre et valoriser les actions de médiation
- Réfléchir à la création et à l'animation d'un lieu d'expositions temporaires et de création en lien avec la collection du Hang-art
- Réfléchir à l'évolution du réseau de lecture publique
- Actualiser l'inventaire du patrimoine
- Procéder à l'acquisition de la collection du Hang-art
- Créer des outils de diffusion et de partage (expositions, spectacles, écrits, site, ...)

✓ **ORIENTATION STRATÉGIQUE N°3** : Diversifier et mêler les publics

- Réaliser un répertoire de l'offre associative présente sur le territoire dans ce domaine
- Définir les champs d'intervention sur l'enseignement artistique et la pratique amateur



Principes de gouvernance pour la mise en œuvre du projet



Le projet de territoire 2017-2030 de la Communauté de Communes de Nozay exprime la vision des élus communautaires pour le développement de leur territoire.

Comme son élaboration est le fruit d'un travail de co-construction, la mise en œuvre de ce projet ne pourra se faire qu'avec l'intervention et l'investissement de tous : les communes membres, les acteurs du territoire (associations, entrepreneurs, société civile), les partenaires institutionnels et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale voisins.

Aussi, quatre grands principes vont guider la gouvernance de la mise en œuvre de ce projet de territoire :

- ✓ coopération
- ✓ solidarité
- ✓ mutualisation
- ✓ concertation et participation citoyenne

✓ Coopérations

La Communauté de Communes souhaite privilégier la cohérence des interventions ainsi que les échelles territoriales les plus pertinentes pour la mise en œuvre de ses politiques publiques.

À cette fin, elle travaillera en coopération étroite avec ses communes membres pour toutes les actions du projet et, plus spécifiquement, toutes les actions de proximité. Elle consolidera ainsi son partenariat avec les communes autour d'une vision partagée de l'évolution du territoire.

Elle poursuivra les coopérations déjà mises en place avec les Communautés de Communes voisines, notamment pour ce qui concerne la gestion des fonds

LEADER ainsi que le tourisme avec la création du Pays touristique « Erdre Canal Forêt » au 1^{er} janvier 2018.

Elle proposera à ses voisins, lorsqu'elle le jugera pertinent, de mettre en œuvre de nouvelles coopérations thématiques. Il paraît en effet nécessaire d'avancer, dans les prochaines années, vers une coopération des territoires, en dehors des limites institutionnelles, sur les questions de promotion et développement économique, d'habitat, et de mobilité notamment. Il s'agit d'inventer et de faire vivre des espaces de coopération thématiques et pragmatiques avec les territoires et les partenaires institutionnels.

Ainsi, un rapprochement avec le Pôle Métropolitain pourra également être envisagé pour la mise en œuvre d'actions spécifiques du projet (Projet d'habitat).

Les coopérations avec les partenaires institutionnels que sont l'Etat et ses structures, la Région, le Département (contrats de territoire, dispositifs d'aide aux territoires, convention territoriale CAF, ...) seront bien entendu poursuivies, notamment grâce aux contractualisations et aux dispositifs déjà en vigueur et à venir.

✓ Solidarité

◇ Entre les communes et la Communauté de communes

La communauté de communes est par essence un espace de solidarité associant les communes en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'apporter des réponses collectives à des défis communs.

L'élaboration conjointe de ce projet de territoire entre la Communauté de Communes et ses sept communes membres grâce à la détermination d'objectifs communs a permis le renforcement de cette solidarité. Elle a donné sens au sentiment d'appartenance à un territoire et surtout à un destin partagé, tout en veillant à respecter les identités communales.

Cette solidarité se traduira également financièrement et fiscalement dans un pacte financier qui sera conclu d'ici la fin de l'année 2017.

◇ Entre ville et campagne

La Communauté de Communes aspire à mieux comprendre les interactions présentes entre ville et campagne afin d'en faire un levier de développement à l'échelle territoriale et de mettre en avant des synergies permettant de dépasser clivages ou conflits.

Ainsi, une réflexion sur le renforcement des liens entre l'urbain et le rural pourrait être conduite en partenariat avec la Métropole Nantaise, si elle en est d'accord, pour trouver des espaces de complémentarités et des thèmes de travail communs afin de favoriser le développement harmonieux et équilibré du territoire.

La signature d'un contrat de réciprocité pourrait marquer l'aboutissement de cette démarche.

✓ Mutualisation

La mutualisation participe à la réponse à de nombreux enjeux auxquels sont aujourd'hui confrontées les collectivités :

- enjeux d'efficience de l'action publique via la mise en place d'une organisation plus rationnelle ;
- enjeux de changement et de modernisation de l'administration en vue de favoriser l'émergence de nouvelles pratiques et cultures administratives ;
- enjeux d'optimisation des moyens et des ressources.

La Communauté de Communes et ses communes membres ont engagé depuis 2012 diverses mutualisations à la fois de personnels, mais aussi de matériels et de procédures d'achats. Ainsi, une convention de mise en place d'un service fonctionnel en administration générale a été signée portant sur différentes missions : commande publique, accueil, secrétariat, finances, service à la personne ou encore gestion des ressources humaines et services techniques.

Parallèlement à cette mutualisation des services, une démarche de mutualisation du matériel technique a également été engagée.

Enfin, divers groupements d'achats entre la Communauté de Communes et les communes ont été mis en place : achat de papier, d'électricité et de gaz naturel, de fournitures.

Il convient aujourd'hui de renforcer et de développer cet outil. Elles seront formalisées dans le schéma de mutualisation.

Un travail actuellement en cours avec les Communautés de Communes d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain sur des hypothèses de mutualisation du SIG doit se poursuivre et d'autres mutualisations thématiques pourront également être étudiées.

✓ Concertation et participation citoyenne

La Communauté de Communes dans ses relations avec les habitants s'appuiera sur la nouvelle instance qu'elle a créée en juin 2017 : l'Atelier des citoyens.

Cette instance de représentation travaillera à la fois sur des propositions permettant la mise en œuvre des orientations stratégiques fixées par le projet de territoire, mais pourra également être le relais de la Communauté de Communes auprès de la population.

Différents outils de communication et de concertation visant à favoriser la démocratie locale et participative seront mis en place dans l'objectif de renforcer le dialogue avec les habitants et de développer le sentiment d'appartenance au territoire.



Remerciements

Ce projet de territoire est le résultat d'un travail collaboratif et partenarial de quinze mois auquel se sont associés les élus municipaux, les représentants d'associations, les partenaires institutionnels et consulaires, les acteurs économiques, les habitants et les agents intercommunaux qui ont tous contribué activement à l'élaboration de cet outil de travail.

Nous tenons à remercier plus particulièrement :

L'ensemble des élus communaux et intercommunaux

L'équipe de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique

Franck Hulliard et Mathias Rouet - INterland

Nicolas Bonenfant - Coloco

Xavier Desjardins - Acadie

Ségolène Pujos et Émilie Servant - Alphacoms

Le Cerema

Les représentants du Ministère de la Cohésion des Territoires et du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

L'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise





Communauté de Communes de Nozay

9, rue de l'Église 44170 NOZAY
02 40 51 79 79 - accueil@cc-nozay.fr

Crédits photos : Communauté de Communes de Nozay, Jean-Luc Grégoire, Didier Teffo, Jean-Claude Raux, INterland
Sources : INSEE, Interland, AURAN, Analyse des Besoins Sociaux

Abbaretz - La Grigonnais - Nozay - Puceul - Saffré - Treffieux - Vay